

Evaluation du DOCOB du site Natura 2000 «Zone  
centrale du causse de Gramat»  
Site n°FR 7300909»

Août 2016

• **Adasea.d'Oc** •

Maison de l'agriculture - 430 av. Jean Jaurès - CS 60199 - 46004 Cahors Cedex 9  
Tél. : 05 65 20 39 30 - Fax : 05 65 20 39 29 – Mail : [adasea.doc@adasea.net](mailto:adasea.doc@adasea.net)



## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>I - PREAMBULE : .....</b>	<b>6</b>
<b>II - ANALYSE DU CONTENU DU DOCOB.....</b>	<b>7</b>
<b>III – EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES .....</b>	<b>10</b>
<b>III – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION : .....</b>	<b>24</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>29</b>



## INTRODUCTION

Le site Natura 2000 FR 7300909 « Zone centrale du causse de Gramat », couvre plus de 6 400 hectares et concerne 9 communes.

L'intérêt majeur du site réside en la diversité des milieux et paysages qu'il renferme :

- un important ensemble de pelouses sèches pâturées, riches en orchidées et abritant diverses autres plantes remarquables ;
- une importante couverture boisée essentiellement constituée par la chênaie pubescente ;
- un important réseau de haies et de murets de pierres sèches participant de façon essentielle à la biodiversité des milieux ouverts ;
- un ensemble de petits points d'eau ne couvrant qu'une très faible surface du site mais à rôle écologique et agronomique essentiel en milieu caussenard.

La richesse de la faune et de la flore présentes sur la Zone centrale du Causse de Gramat fait de ce site une parfaite illustration de la biodiversité européenne :

- 11 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 3 dits « prioritaires »

Habitats agropastoraux : 5 types.

Habitats aquatiques et humides : 3 types.

Habitats rocheux : 2 types.

Habitats forestiers : 1 type.

- 13 espèces animales d'intérêt communautaire dont 1 dite « prioritaire » au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (source : Formulaire standard des données, 2001).

L'objectif final de la démarche Natura 2000 est la préservation de la Biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent. Partant de ce principe, la détermination des objectifs généraux permet de définir les problématiques communes qui prédominent sur le site afin de ne pas se focaliser sur des actions accessoires.

Ainsi, au regard des enjeux de conservation identifiés et de leur hiérarchisation, des objectifs généraux ont été définis :

- Objectif 1 : Conserver les habitats naturels ou d'espèces d'intérêt communautaire (pelouses, landes, points d'eau, tillaies, prairie de fauche)
- Objectif 2 : Maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces (pelouses, landes, points d'eau, tillaies, prairies naturelles de fauche, grottes)
- Objectif 3 : Préserver et favoriser la présence d'espèces d'intérêt communautaire
- Objectif 4 : Informer et sensibiliser sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site
- Objectif 5 : Evaluer les résultats

LE DOCOB a été validé en septembre 2005. Le code de l'environnement dans les articles R.414-11 et R.414-8-5 prévoit une évaluation du document tous les 3 ans.

En réalité, les crédits disponibles sont limités pour cette action. En 2014, une opportunité de financement par des crédits d'Etat s'est présentée. La DDT a sollicitée les structures animatrices pour porter ce travail. L'évaluation du DOCOB a ainsi pu s'engager. Il est important de préciser que le coût de cette action est limité, impliquant un temps imparti faible pour l'évaluation.

Le travail qui suit se base sur la trame du cahier des charges de l'évaluation d'un DOCOB de la DREAL Midi-Pyrénées de 2011 « Evaluation d'un document d'objectifs dans le cadre de la mise en œuvre des directives européennes n°92-43 du 21 mai 1992 Directive « Habitats, Faune, Flore » et n°2009/147/CE du 30 novembre 2009 directive « Oiseaux » »



## I - PREAMBULE :

L'objectif de ce préambule est de situer le contexte de l'animation.

L'évaluation porte sur le DOCOB du site Natura 2000 FR7300909 « Zone centrale du causse de Gramat ». Il concerne la directive "Habitats, faune, flore".

Le DOCOB a été validé en septembre 2005. Son animation a immédiatement débuté. La structure animatrice fut l'adasea.d'Oc (anciennement adasea du Lot) jusqu'en juillet 2015. Marc Esslinger et SOLAGRO ont pris le relais depuis septembre 2015.

Jusqu'en juillet 2015, une organisation partenariale existait sur le site. Outre l'animation générale qui était assurée par l'adasea.d'Oc, le Parc naturel des causses du Quercy se chargeait du volet écologique des diagnostics et la chambre d'agriculture du Lot du volet pastoral.

Les chargés de missions et leurs effectifs ont évolué avec les années. Globalement, le nombre de chargés de missions et le temps consacré ont diminué progressivement. Le ou les chargés de missions ont toujours eu plusieurs sites à gérer en même temps voir même des missions extérieures à Natura 2000.

Le tableau suivant rassemble les différentes données administratives du DOCOB:

Date de l'arrêté de désignation	29/11/2011
Date de validation du Docob par le COPIL	20/09/2005
Date de l'arrêté préfectorale d'approbation du DOCOB	29/12/2010
Nom de la structure animatrice	Adasea.d'Oc puis Marc Esslinger / Solagro
Nom de la structure porteuse	DDT Lot

## II - ANALYSE DU CONTENU DU DOCOB

Cette première partie permet de porter un jugement sur le contenu du DOCOB à deux niveaux :

- le DOCOB est-il conforme avec le cahier des charges pour la réalisation d'un document d'objectifs ?
- des évolutions importantes ont-elles eu lieu depuis l'état des lieux initial et donc le périmètre du site est-il pertinent ?

L'analyse du contenu du DOCOB a été réalisée grâce à la grille d'évaluation du contenu d'un DOCOB de la DREAL qui s'appuie sur le guide de rédaction des DOCOB de l'ATEN paru en 2008. Le tableau d'analyse est présent en *annexe 1*. A la suite sont présentées les conclusions issues de cette analyse.

### Conformité avec le cahier des charges :

Concernant ce premier point, il est important de rappeler que le DOCOB a été rédigé entre 2003 et 2005 et que le guide d'évaluation des DOCOB de la DREAL se base sur un guide méthodologique de l'ATEN datant de 2008. Par conséquent, il est logique de rencontrer un problème de forme vis-à-vis de la trame de l'ATEN.

A la suite est présentée une synthèse de l'analyse du contenu du DOCOB. Une conclusion sera apportée en fin de partie pour mettre en évidence les points à modifier.

### Généralités et présentations :

Certains éléments de présentations sont absents. Ils concernent principalement la présentation du DOCOB, du programme Natura 2000 et du site. Ces présentations sont présentes dans le document, cependant des informations comme les contributeurs techniques et financiers, le contexte régional et départemental ou encore la zone biogéographique, ne sont pas renseignées.

### Données administratives :

Il manque des informations mineures. Les EPCI ne sont pas présentés, ni les politiques territoriales locales.

### Données abiotiques :

Ces informations sont décrites. Les sources ne sont cependant pas citées.

### Diagnostic écologique :

Les informations présentes sont complètes et détaillées. Cependant, Nicolas Gouix du CENMP a découvert en 2015, deux localités du Taupin violacé (*Limoniscus violaceus*) sur le territoire du site. Il faudrait donc mettre à jour le FSD (car cette espèce n'y figure pas) et

intégrer les nouvelles données à la fiche habitat du DOCOB concernant cette espèce. Par ailleurs, les données habitats et espèces ne sont pas croisées.

### **Diagnostic socio-économique :**

Le diagnostic socio-économique est complet mais les informations datent de 2005. Les tendances évolutives ne sont pas abordées pour toutes les activités et elles ne sont pas croisées avec les enjeux environnementaux.

### **Objectifs :**

Des objectifs de développement durable ne sont pas clairement définis dans le DOCOB. On parle d'objectifs de gestion du site. La notion de développement durable est introduite dans le cahier des charges de l'ATEN qui est postérieur à la rédaction du DOCOB. Les objectifs opérationnels (optionnels) ne sont pas définis.

### **Mesures :**

Les mesures de gestion et les fiches sont complètes et présentent les informations disponibles. Cependant, la sémantique utilisée date de 2005 et n'est plus adaptée. Il faudrait remettre à jour le cadre général de la nouvelle programmation et des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), ainsi que le vocabulaire utilisé.

### **Charte :**

Il n'y a pas de charte validée pour ce site. Cependant, un document existe mais n'a pas été validé par le COPIL. Les modalités d'adhésion sont exprimées brièvement et pourraient être détaillées. Les engagements/recommandations ne sont pas décrits pour les activités. De plus, il faudrait donc mettre à jour la charte vis à vis du nouveau dispositif Natura 2000. Une fois ces mises à jour effectuées, il faudra faire valider le document par le COPIL pour ensuite l'intégrer au DOCOB.

### **Suivi et évaluation :**

Aucune partie n'est consacrée au suivi et à l'évaluation du DOCOB. Il est cependant précisé dans la majorité des fiches mesures les résultats attendus et les indicateurs de suivi.

### **Annexes :**

Le cahier des charges ATEN propose de présenter un atlas cartographique en annexe, avec des cartes obligatoires et optionnelles. Ici, les cartes sont directement intégrées au corps du texte et ne forment pas d'annexes distinctes. Un certain nombre de cartes obligatoires et optionnelles ne sont cependant pas présentes.

### **Conclusions :**

Pour conclure, on constate que le DOCOB et son contenu sont améliorables sur plusieurs points.

Premièrement, vis à vis de la conformité par rapport au cahier des charges de l'ATEN de 2008, on constate un certain nombre de différences du fait de l'antériorité de la rédaction du document au cahier des charges. On parle ici de problème de forme et non de fond concernant les points suivants :

- Eléments de présentation
- Objectifs de développement durable
- Charte
- Partie suivi et évaluation
- Annexe cartographique
- Sémantique générale

L'ensemble des différences constatées ne pourra pas être repris et modifié au vue du temps disponible pour l'évaluation et la révision du DOCOB. A minima, il est important durant la phase de révision de valider la charte Natura 2000 et de l'intégrer au document. De même, une l'annexe cartographique devra être constituée.

Par ailleurs, les évolutions réglementaires et de programme européen ont rendu partiellement obsolète la partie sur les mesures et plus particulièrement les éléments de contexte (cadre général, etc.), ainsi que la sémantique utilisée. Il faudrait donc mettre à jour ces éléments lors de la révision.

Pour finir, concernant le diagnostic écologique et les données sur les EIC (espèce d'intérêt communautaire) et HIC (habitats d'intérêt communautaire) une mise à jour est indispensable. La découverte récente du Taupin violacé sur le territoire doit être intégrée au document. Il faudra alors mettre à jour le FSD, les fiches espèces et éventuellement réviser les objectifs de conservation et la priorisation des actions. De plus, au travers des diagnostics écologiques réalisés lors des contrats, la cartographie des HIC a été mise à jour au fur et à mesure. Ces modifications pourraient être intégrées au document, à minima sous forme cartographique.

### III – EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Le principe de base pour cette deuxième partie de l'évaluation est de comparer ce qui a été réalisé par rapport à ce qui était prévu, c'est-à-dire l'efficacité de la mise en œuvre.

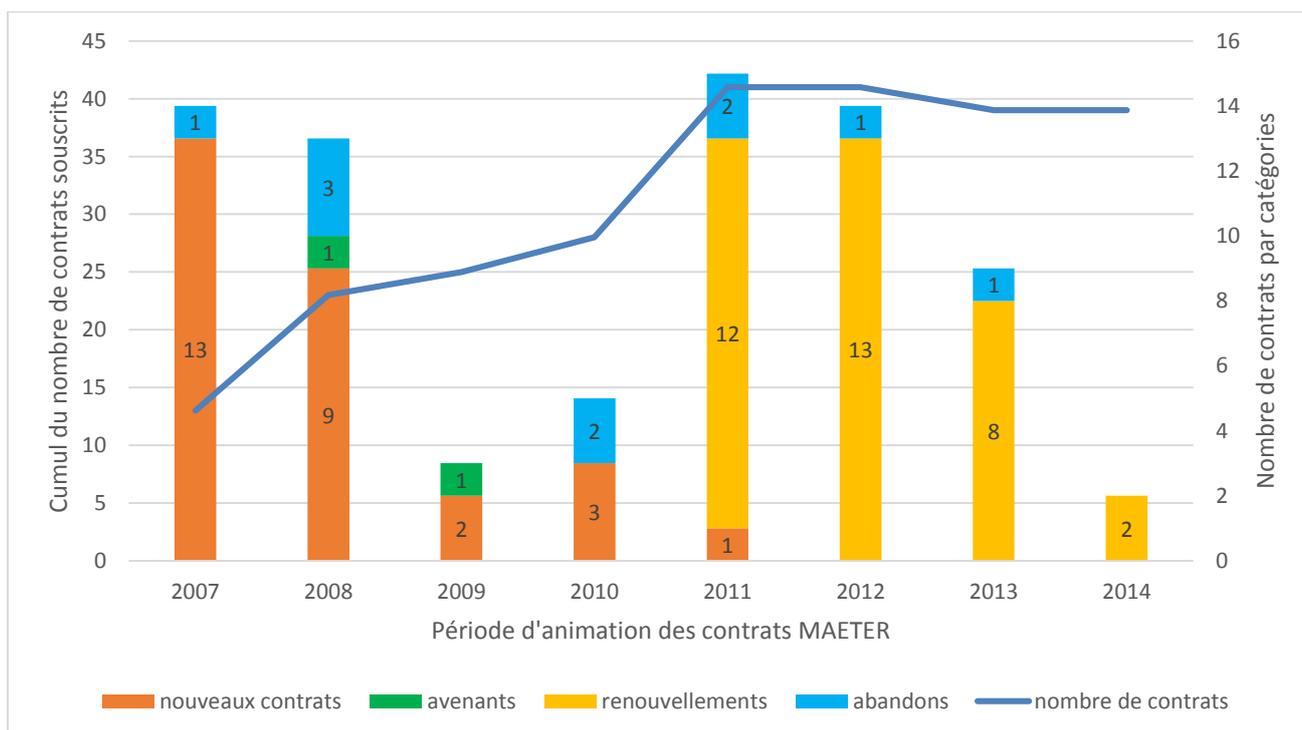
#### A) AXE I : MESURES DE GESTION

##### 1) Mesures Agri-environnement

##### *Bilan de la contractualisation agricole :*

La contractualisation agricole a très bien fonctionné. Ainsi sur la période 2005-2014, le bilan est le suivant :

- 14 Contrats d'Agriculture Durable (CAD) sur 1 187 hectares
- 76 pré-diagnostic MAETER (Mesure Agro Environnemental Territorialisée)
- 65 contrats MAETER signés pour 2 808 hectares engagés
- 1 868 858 euros mobilisés pour financer les contrats agricoles

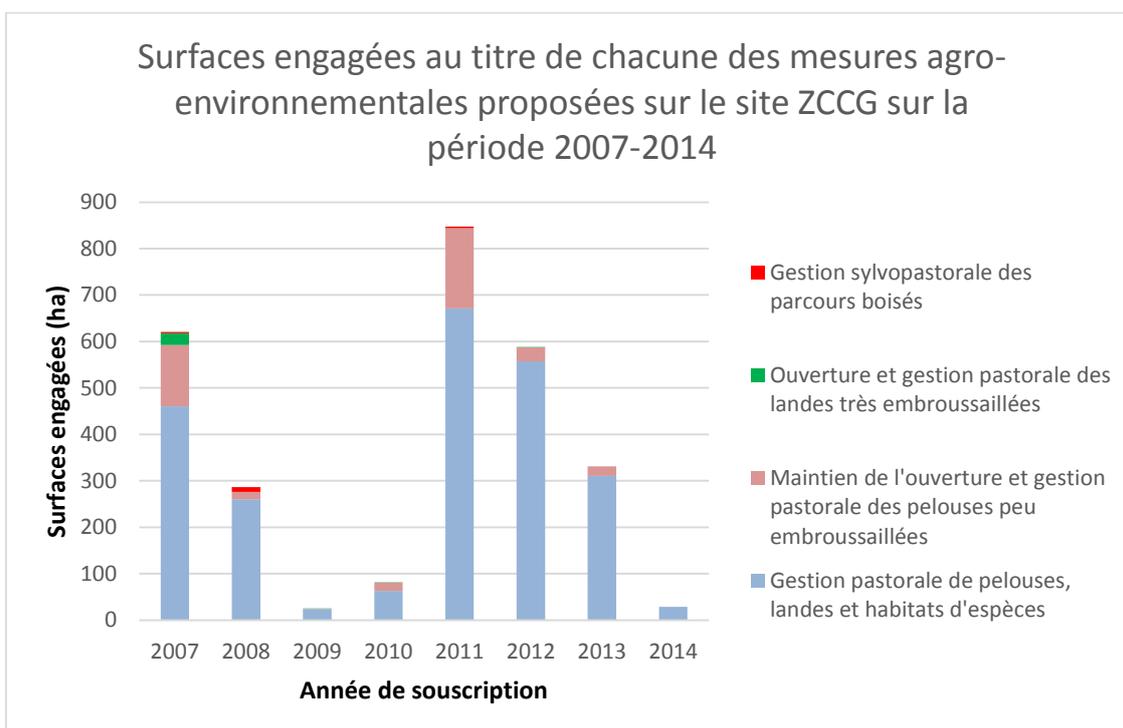


*Evolution du nombre de contrat MAETER*

Au total, dix mesures pour les contrats MAETER sont proposées dans le document d'objectifs. Seules 5 mesures ont été mobilisées pour 4 types de contrats MAETER de la manière suivante :

Code action MAE	Intitulé mesure	Surface
MP_N9O9_HE1 (2 mesures)	Gestion pastorale de pelouses, landes et habitats d'espèces	2375,84
MP_N9O9_HE2	Maintien de l'ouverture et gestion pastorale des pelouses peu embroussaillées	389
MP_N9O9_HE3	Ouverture et gestion pastorale des landes très embroussaillées	27,62
MP_N9O9_HE4/HE5	Gestion sylvopastorale des parcours boisés	15,91
		<b>2808,37</b>

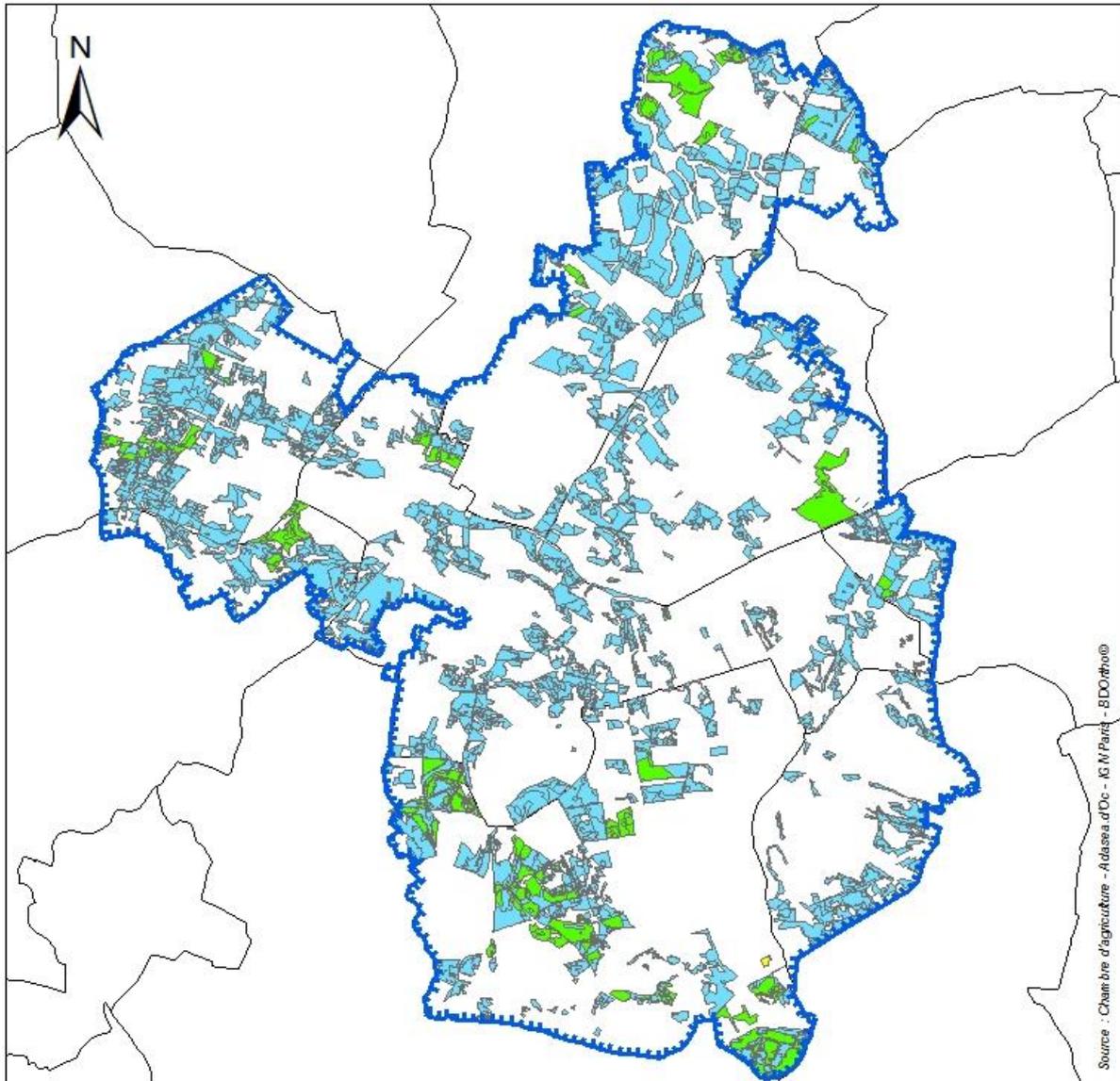
On constate que le contrat concernant la gestion pastorale seule a été, de loin, le plus mobilisé. Ci-contre, un graphique représentant cette répartition par campagne de contractualisation.



*Graphique de la répartition des MAETER mobilisées entre 2007 et 2014*

La contractualisation concerne le territoire du site Natura 2000 dans son ensemble, comme illustré en suivant.

août 2015



Source : Chambre d'agriculture - Adasea d'Oc - IG M Parc - BDO@tho®

**Légende**

-  délimitation du site
-  Communes

**mesures agro-environnementales**

-  gestion pastorale des parcours
-  maintien de l'ouverture et gestion pastorale des pelouses peu embroussaillées
-  ouverture et gestion pastorale des landes très embroussaillées
-  gestion sylvopastorale des parcours boisés

1 centimètre = 650 mètres  
1:6500  
 Mètres

Sur l'ensemble des mesures proposées, cinq n'ont pas été mobilisées durant la période d'animation.

<b>Mesures non contractualisées</b>	
A.2.5	Entretien et restauration des points d'eau
A.2.6	Entretien et réhabilitation des haies
A.2.7	Raisonnement de la lutte phytosanitaire
A.2.9	Entretien de chemins de randonnée balisés
A.2.10	Entretien et restauration de murets

### **Conclusions :**

Les mesures qui ont été mobilisées doivent logiquement être conservées. Cependant, deux mesures coexistent et visent la même action, à savoir, la gestion extensive des parcours. Il faudrait fusionner les mesures A.2.3 et la A.2.4 et créer une mesure unique recouvrant tous les habitats naturels possibles (actuellement les pelouses calcicoles sont séparées des pelouses et landes sèches). Pour toutes ces mesures, il faudrait également revoir les indicateurs de suivi et fixer des objectifs prenant en compte les surfaces réellement contractualisables et non les surfaces totales en HIC. De plus, il faudrait mettre à jour les fiches au vue du nouveau dispositif MAE existant depuis 2014. En effet, avec l'arrivée des MAEC, les engagements unitaires (aujourd'hui désignés type d'opération) ont été modifiés, ainsi que leurs montants et applications.

Concernant les mesures non mobilisées, deux cas de figures se présentent : les mesures à supprimer et celles à modifier pour être maintenues.

#### Mesures à supprimer :

- A.2.6 : Entretien et réhabilitation des haies : La contrepartie financière est très faible et ne couvre pas les frais réels devant être engagés.
- A.2.9 : Entretien de chemins de randonnée balisés : La politique Natura 2000 n'a pas vocation à soutenir ce type d'actions.
- A.2.10 : Entretien et restauration de murets : Ce n'est pas l'enjeu principal de Natura 2000 même si les murets contribuent à la diversité d'habitats sur le territoire.

#### Mesures à modifier pour être maintenues :

- A.2.5 : Entretien et restauration des points d'eau : Cette mesure présente un intérêt écologique majeur. En effet, les points d'eau à Characées constituent des habitats riches et rares à l'échelle du causse de Gramat. Leur protection est importante. Le nouveau dispositif MAEC a revalorisé ce type d'opération (anciennement engagement unitaire). La promotion de cette mesure serait intéressante sur le territoire.
- A.2.7 : Raisonnement de la lutte phytosanitaire : La mesure doit être supprimée en l'état. Cependant, une réflexion autour des types d'opérations COUVERT et PHYTO pourrait être menée pour venir remplacer cette mesure.

## 2) Contrat hors agricole

### Bilan de la contractualisation hors agricole :

Le bilan pour les contrats ni agricoles ni forestiers est largement satisfaisant.

Au total, onze projets ont été initiés pour aboutir finalement à sept signatures. Les contrats concernaient principalement de la réouverture de milieu, des équipements pastoraux pour assurer l'entretien des milieux restaurés et des restaurations/créations de mares. Actuellement, un nouveau projet est à l'étude concernant un programme de sensibilisation et de restauration des mares à l'échelle du causse de Gramat.

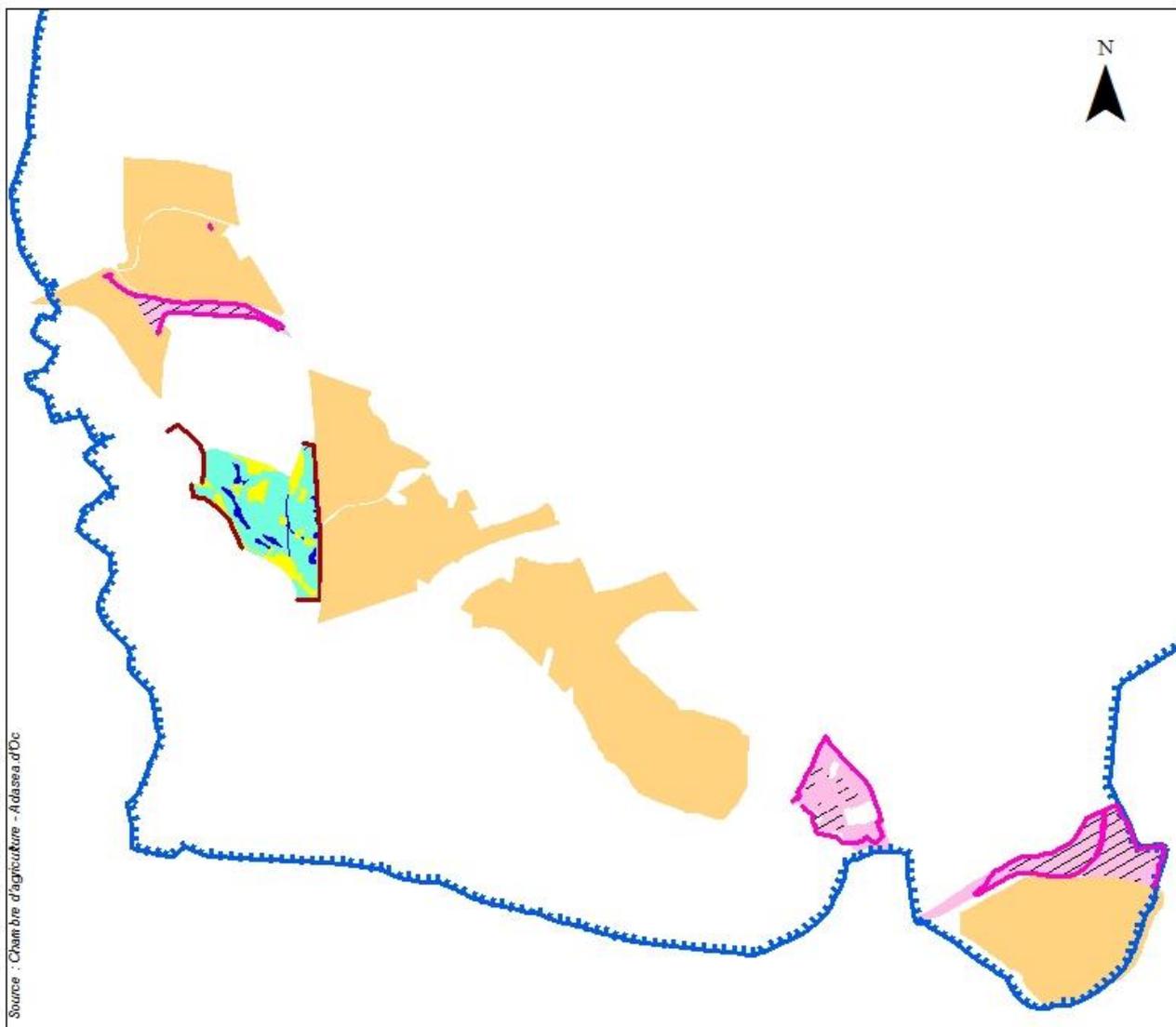
Année	Nom du contrat	Signataire	Lieu	Montant travaux
2005	Réouverture pelouses et landes	Commune Caniac du causse	Communaux Caniac du causse	17 438,62 €
2006	Mise en place équipements pastoraux	Commune Caniac du causse	Communaux Caniac du causse	11 424,35 €
	Restauration mares	PNRCQ	9 mares du PNR	9 131.2
	Avenant réouverture 2005	Commune Caniac du causse	Communaux Caniac du causse	4 535 €
2007	Restauration mares	Commune Fontanes du Causse	Lac de Pudre	919,85 €
2010	Création/Restauration mares	Fédération de chasse	Les Bouques et les champs vieux	22 245,60 €
2013	Réouverture pelouses et landes	Commune Caniac du causse	Les Bouques, Calvel et le Frau	70 288,47 €
				<b>134 615.49 €</b>

La majorité des projets (5/7) a été lancée durant les premières années d'animation.

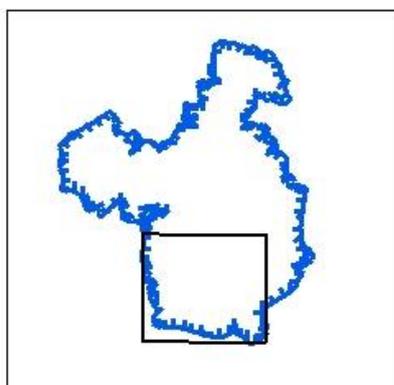
Au final, ces contrats ont permis de financer et de réaliser les actions suivantes :

- 11 mares restaurées
- 1 mare créée
- 30 hectares de pelouses et landes sèches restaurés
- Plusieurs centaines d'hectares remis en pâturage
- 2 500 mètres linéaires de layons créés
- 6 295 mètres linéaires de clôtures posés ou restaurés
- 300 mètres linéaires de murets restaurés
- 16 passages canadiens installés
- 14 poteaux à sceller / 1 barrière en bois / 1 barrière électrique

## Localisation des travaux de débroussaillage et de mise en place de clôtures dans le cadre de contrats hors agricoles sur le site Zone Centrale du Causse de Gramat



Source : Chambre d'Agriculture - Adasea d'Oc



1 centimètre = 250 mètres

0 1200 2400 Mètres

-  linéaires de clôtures
-  délimitation du site Natura 2000
-  surfaces girobroyées
-  parcelles à restaurer : Les Bouques, Le Frau et Clavel
-  Zone de travaux 2005
-  Zone de travaux 2006
-  Parcelle les Jayandes

L'ensemble de ces contrats a mobilisé 6 mesures sur les 14 disponibles :

Code	Mesures mobilisées
B.1.1	Ouverture de pelouses et landes fortement embroussaillées et maintien de l'ouverture
B.1.2	Ouverture de pelouses et landes moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture
B.1.3	Réouverture de pelouses et landes embroussaillées pour remise en pâturage
B.1.4	Mise en place d'équipements pastoraux pour une remise en pâturage
B.2.1	Entretien mécanique de landes et pelouses
B.2.2	Création et restauration des points d'eau

Ainsi, huit mesures n'ont jamais été mobilisées :

Code	Mesures non mobilisées
B.2.3	Entretien et réhabilitation des haies
B.2.4	Réhabilitation des accès aux parcelles en habitats d'intérêt communautaire
B.3.1	Réalisation de diagnostics forestiers individuels
B.3.2	Favoriser le développement de bois sénescents
B.3.3	Travaux de taille sans enjeux de production et/ou travaux de marquage et abattage sans enjeux de production
B.3.4	Travaux d'irrégularisation de peuplement forestier selon une logique non productive
B.3.5	Mise en défens de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire
C.1.1	Réalisation d'aménagements pour la protection des gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris d'intérêt communautaire

### Conclusions :

Au vue de la réussite des mesures mobilisées et de leurs importances pour la restauration et le maintien des habitats naturels prioritaires du territoire, il semble cohérent de les maintenir.

Concernant, les mesures non mobilisées, deux cas de figures se présentent : les mesures à maintenir et celles à modifier pour les maintenir.

### Mesures à maintenir :

- B.2.3 : Entretien et réhabilitation des haies
- B.3.1 : Réalisation de diagnostics forestiers individuels
- B.3.2 : Favoriser le développement de bois sénescents
- B.3.3 : Travaux de taille sans enjeux de production et/ou travaux de marquage et abattage sans enjeux de production
- B.3.4 : Travaux d'irrégularisation de peuplement forestier selon une logique non productive

Aucun contrat forestier n'a été signé sur le site depuis le début de l'animation du DOCOB. Cependant, ces mesures concernant les ensembles boisés prennent de l'importance suite à la découverte du Taupin violacé sur le territoire. Il serait donc intéressant de promouvoir ces outils après avoir ciblé les zones d'actions en faveur du coléoptère.

- B.3.5 : Mise en défens de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire : Cette mesure pourrait également être mobilisée au bénéfice du coléoptère protégé.
- B.2.4 : Réhabilitation des accès aux parcelles en habitats d'intérêt communautaire : Cette mesure pourrait être mobilisée en complément des mesures de réouverture des milieux secs en cas de parcelles inaccessibles.

### Mesures à modifier pour être maintenues :

- C.1.1 : Réalisation d'aménagements pour la protection des gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris d'intérêt communautaire : Les gîtes naturels sont nombreux, connus et éventuellement suivis par le CEN MP sur le site. Une étude complémentaire sur le bâti a été réalisée. Elle n'a pas permis de mettre en lumière de nouvelles colonies. Cette mesure se dirigeant principalement sur les habitats anthropiques, son maintien est discutable.

De manière générale, pour toutes ces mesures, qu'elles soient maintenues ou non, il faudrait mettre à jour les fiches au vu du nouveau dispositif MAE existant depuis 2014. En effet, avec l'arrivée des MAECs, les engagements unitaires (aujourd'hui désignés type d'opération) ont été modifiés, ainsi que leurs montants et applications.

## **B) AXE II : ACTIONS CONNEXES**

### **1) Mobilisation et maîtrise du foncier**

#### **Bilan :**

Cet axe comprend 4 mesures :

<b>Code</b>	<b>Mesures</b>
D.1.1	Veille et animation foncières sur le site
D.1.2	Incitation à la cession par contrats de longue durée pour une gestion agricole des parcelles en habitats d'intérêt communautaire

D.1.3	Aide à la parcelle cédée dans le cadre d'échanges amiables ponctuels
D.1.4	Animation foncière de valorisation pastorale de surfaces abandonnées ou en voie d'abandon

Elles ont toutes été mobilisées durant la période d'animation 2006-2008 soit deux années d'animation. Ces actions avaient pour but une coordination entre les acteurs pouvant intervenir sur le foncier : SAFALT/SAFER, Organisme agricole, Conseil Départemental. Cependant, ces actions n'ont abouti à aucun résultat concret. Sur le terrain, les exploitants agricoles sont accoutumés à travailler avec la SAFALT/SAFER, organisme de référence concernant les échanges et acquisitions foncières. De plus, les tensions entre les organismes agricoles ont amené à l'abandon des mesures.

Par ailleurs, les mesures D.1.2 et D.1.3 dépendaient du financement du Conseil Départemental.

### Conclusions :

La maîtrise du foncier sur un territoire connaissant une déprise agricole comme le cas de Gramat est un enjeu important pour la conservation des habitats naturels. Cependant, la superposition des organismes avec les mêmes compétences est souvent préjudiciable au territoire. Un renforcement des échanges entre les structures intéressées et une information du public concerné pourraient être deux atouts pour lutter contre la déprise agricole.

Les mesures nécessitant un financement du Conseil Départemental pourraient être abandonnées si le financement n'est plus disponible.

Le Conseil Départemental gère aujourd'hui sur le Lot le programme « espaces embroussaillés » et la création des Associations Foncières Pastorales (AFP). Cet outil a déjà fait ses preuves contre la déprise agricole. La promotion de ce type d'action pourrait donc être bénéfique pour le territoire. Une mesure serait donc à créer/conservé dans ce sens.

## 2) Valorisation économique du patrimoine naturel du site

Cette section comporte une unique mesure :

- D.2.1 : Mise en valeur de la production ovine

Cette mesure n'a pas été mobilisée. Le programme Natura 2000 n'a pas vocation à porter ce type de programme. Par exemple, les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Ce type d'outil semblerait mieux adapté pour une mise en valeur de la production ovine du territoire.

### 3) Développement communal :

#### Bilan :

Cet axe comprend deux mesures :

Code	Mesures
D.3.1	Intégration des objectifs de conservation dans les projets d'aménagements et de développement communal
D.3.2	Etude expérimentale d'intégration sur deux communes du site des enjeux environnementaux dont Natura 2000 en préalable à la réalisation de documents d'urbanisme

Ces deux mesures ont été largement mobilisées sur le territoire avec 32 actions différentes réalisées.

La mesure D.3.1 « Intégration des objectifs de conservation dans les projets d'aménagements et de développement communal » a été la plus sollicitée, elle porte sur les :

- interventions dans les conseils municipaux
- rencontres avec les conseillers municipaux
- visites de terrains
- évaluations d'incidence

L'ensemble des conseils municipaux a été rencontré à minima une fois et de nombreuses rencontres annexes ont eu lieu avec les conseillers, donnant parfois lieu à des visites de terrain.

La mesure D.3.2 « Etude expérimentale d'intégration sur deux communes du site des enjeux environnementaux dont Natura 2000 en préalable à la réalisation de documents d'urbanisme » a permis d'accompagner la commune de Fontanes du Causse dans la réalisation de sa carte communale.

#### Conclusions :

La conservation des HIC du site passe par leur prise en compte dans les documents d'urbanisme. Le travail ainsi réalisé à Fontanes du causse a très bien fonctionné. En outre, la mesure D.3.2 relève actuellement d'une obligation réglementaire pour les collectivités. Un accompagnement par l'animateur du site pour ce type de démarche est positif. Cependant, la responsabilité de financement apparaît être celle de la collectivité pour la réalisation du document d'urbanisme.

L'information des communes et l'intégration des objectifs de conservation dans leurs projets de développement contribuent à l'atteinte des objectifs du DOCOB pour la conservation et la prise en compte des milieux naturels. Cependant, l'ensemble des collectivités du territoire

a déjà été informé et ce à plusieurs reprises. La mesure D.3.1, en l'état, fait également référence à l'information pour les porteurs de projets dans le cadre des évaluations d'incidence. Une clarification de cette mesure semble nécessaire, tant dans l'intitulé que dans les objectifs.

L'accompagnement des communes comme des porteurs de projet dans la prise en compte de Natura 2000 est important pour la conservation des milieux. L'important est de bien définir le rôle de l'animateur et les responsabilités de chacun afin d'avoir des mesures claires et permettant un réel accompagnement du bénéficiaire.

#### 4) Information, sensibilisation générale :

##### Bilan :

Cet axe comprend 6 mesures qui ont toutes été mobilisées donnant lieu à plus de 120 actions :

Code	Mesures
E.1.1	Pérennisation de la diffusion du bulletin de liaison pour promouvoir le Document d'objectifs et les actions réalisées
E.1.2	Réalisation d'une plaquette de promotion des mesures de gestion
E.1.3	Création d'une exposition à disposition des communes du site
E.1.4	Intégration d'informations sur Natura 2000 dans les supports d'information relatifs à des circuits déjà existants
E.1.5	Participation à l'organisation de visites à vocation pédagogique sur le site
E.1.6	Actualisation et animation du classeur de liaison

La réussite de ces mesures est totale au vue de leurs sollicitations. Elles regroupent l'ensemble des actions d'information et de sensibilisation réalisées sur le territoire. Ces mesures ont ainsi permis :

- la diffusion du bulletin de site en site
- la réalisation de plaquettes d'informations sur les mesures de gestion
- la réalisation de supports d'information comme des guides spécifiques
- des visites de terrains
- des interventions en milieu scolaire et des sorties à vocation pédagogique
- des articles de presses et des bulletins d'informations pour les communes
- des formations généralistes et spécifiques
- etc.

## Conclusions :

Les mesures ont été largement mobilisées, on peut donc se questionner sur la continuité à donner à ces mesures :

E.1.1 : Pérennisation de la diffusion du bulletin de liaison pour promouvoir le Document d'objectifs et les actions réalisées : Depuis 2006 le bulletin est édité et très largement distribué. Les retours sont très positifs sur la qualité du document et des articles. Les moyens financiers engagés pour sa diffusion sont conséquents. On peut donc s'interroger à la/les formes à adopter pour la diffusion du bulletin de manière à toucher le maximum de personne.

E.1.2 : Réalisation d'une plaquette de promotion des mesures de gestion : Cette mesure a été particulièrement mobilisée au début de l'animation car le dispositif était nouveau pour le territoire, de même que les mesures MAETER. L'arrivée d'un nouveau programme Natura 2000 ouvre de nouvelles possibilités concernant les MAEC. En 2014 et 2015 des groupes de travail se sont réunis pour définir de nouvelles mesures. Des plaquettes d'informations ont été réalisées pour promouvoir et expliquer le nouveau dispositif et ces mesures (MAEC, MAEC SHP, etc.). Ces documents ont été financés par l'animation PAEC et non l'animation Natura 2000.

E.1.3 : Création d'une exposition à disposition des communes du site : l'exposition a été créée en 2006 et diffusée par la suite. Cependant, seulement 3 communes en ont bénéficié malgré une information annuelle à l'ensemble de communes du site. Les communes jouent un rôle dans le programme Natura 2000 et se doivent d'être acteurs de cette politique, ce qui implique un investissement. Afin de faire vivre l'exposition, il serait intéressant de la proposer au plus grand nombre (association, scolaire, etc.). La possibilité de créer un nouveau support de communication pourrait également être étudiée.

E.1.4 : Intégration d'informations sur Natura 2000 dans les supports d'information relatifs à des circuits déjà existants : Cette mesure a permis de réaliser des guides et dépliants informatifs (spéléologie, escalade, loisirs motorisés, etc.). Cependant, depuis 2012 aucune action n'a été mise en place. La mobilisation des structures partenaires est primordiale pour cette mesure. Un recensement des supports existants et une mise en réseau des diffuseurs permettraient d'adopter une stratégie globale de communication.

E.1.5 : Participation à l'organisation de visites à vocation pédagogique sur le site : De nombreuses animations ont eu lieu pour les scolaires mais également pour le grand public. Une redéfinition de la mesure semble nécessaire afin de couvrir l'ensemble des publics. Les structures proposant des sorties naturalistes sont nombreuses sur le département. Une concertation entre ces différents acteurs et une programmation commune permettrait d'avoir une cohérence dans les propositions.

E.1.6 : Actualisation et animation du classeur de liaison : La mesure a été sollicitée durant les 3 premières années d'animation (2005-2008) puis abandonnée par la suite. La continuité de cette mesure paraît discutable.

L'information et la sensibilisation des publics font partie des enjeux forts du programme Natura 2000. Des actions allant dans ce sens sont donc à pérenniser sur le territoire. Cependant, une redondance des actions pourrait s'avérer contre-productive. Une réflexion

autour de la pertinence des outils de communication existants et à mettre en place pourrait donc s'engager.

## 5) Information, sensibilisation spécifique

Cette section comporte une unique mesure :

- E.2.1 : Réalisation d'une plaquette d'information sur les insectes forestiers saproxylophages

Cette mesure n'a pas été mobilisée, cependant, à la lumière de la découverte du Taupin violacé, il serait intéressant de la réaliser. Il existe de nombreux supports traitant de cette thématique. Une approche sous l'angle de Natura 2000 et du site serait pertinente surtout en cas d'études complémentaires ou de données complémentaires concernant les insectes saproxylophages du site. Cet outil pourrait également servir à une campagne d'information sur ces espèces en vue de la réalisation de contrat de conservation pour ces espèces et en particulier le Taupin violacé.

## C) AXE III : SUIVI ET EVALUATION DU DOCOB :

### 1) Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire :

#### Bilan :

Cette section comprend 4 mesures :

Code	Mesures
F.1.1	Etude complémentaire « chiroptères »
F.1.2	Suivi des stations connues de chiroptères d'intérêt communautaire
F.1.3	Etude complémentaire « coléoptères »
F.1.4	Suivi du Circaète Jean-le-blanc et étude complémentaire

Seule la mesure F.1.1 « Etude complémentaire chiroptère » a été réalisée. Une étude complémentaire sur le bâti, ne permettant pas de découvrir de nouvelles colonies, a eu lieu entre 2008 et 2011.

#### Conclusions :

La mesure déjà réalisée n'a pas permis de nouvelles découvertes. Il paraît donc inutile de mener de nouveau ce type de prospection.

Le suivi et la connaissance du patrimoine naturel du site Natura 2000 est un enjeu fort du territoire. Cependant, la connaissance reste un enjeu secondaire vis-à-vis de la contractualisation agricole et non agricole.

Avec la découverte du taupin violacé, l'étude complémentaire concernant les coléoptères semble être prioritaire par rapport aux autres mesures de suivi.

Avec le potentiel de contractualisation qui a quasiment atteint son maximum, principalement concernant les contrats agricoles, les mesures de suivis sont le futur des sites Natura 2000. Cependant, ces mesures sont coûteuses et non prioritaires. Il pourrait être intéressant de développer une stratégie d'expertise à l'échelle des sites du département sur des EIC et HIC sélectionnés.

## 2) Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire

### Bilan :

Les deux mesures suivantes constituent cet axe :

Code	Mesures
F.2.1	Cartographie et analyse de l'évolution de l'occupation des sols des habitats majeurs pour le site
F.2.2	Suivi des mares à la suite de travaux de restauration et/ou de désenvasement

La mesure de suivi des mares a été réalisée pour chaque contrat hors agricole concernant cet habitat, soit 3 fois.

La cartographie et l'analyse de l'évolution de l'occupation des sols des habitats majeurs pour le site n'ont pas été à proprement parlé mobilisés. Cependant, lors de la réalisation des contrats MAETER et des contrats ni-ni, une cartographie précise des HIC et EIC est réalisée à chaque fois. Ces données sont ensuite compilées dans une couche SIG unique et donc actualisée en permanence pour les parcelles contractualisées.

### Conclusions :

Le suivi des habitats restaurés est important, il permet d'avoir du recul sur les actions réalisées et sur l'efficacité du type de travaux mis en œuvre. Chaque contrat ni-ni a donné lieu à un suivi naturaliste et administratif. Il paraît donc opportun de poursuivre cette mesure de suivi, voire de l'ouvrir à tous les contrats, ce qui est finalement le cas en réalité.

Une cartographie actualisée des zones en contrat existe déjà, cependant, aucune analyse n'a été réalisée. Une telle étude permettrait d'apprécier l'impact des contrats Natura 2000 (MAEC principalement) sur les habitats d'intérêt communautaire.

Un tableau synthétique de l'évaluation des mesures est disponible en *annexe 2*. Il permet d'avoir une vision d'ensemble sur les mesures à conserver, à supprimer ou à modifier.

Le tableau complet de l'évaluation des mesures est également disponible en *annexe 3*.

### III – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION :

Cette analyse s'appuie sur le tableau de synthèse de l'animation présent en *annexe 4*.

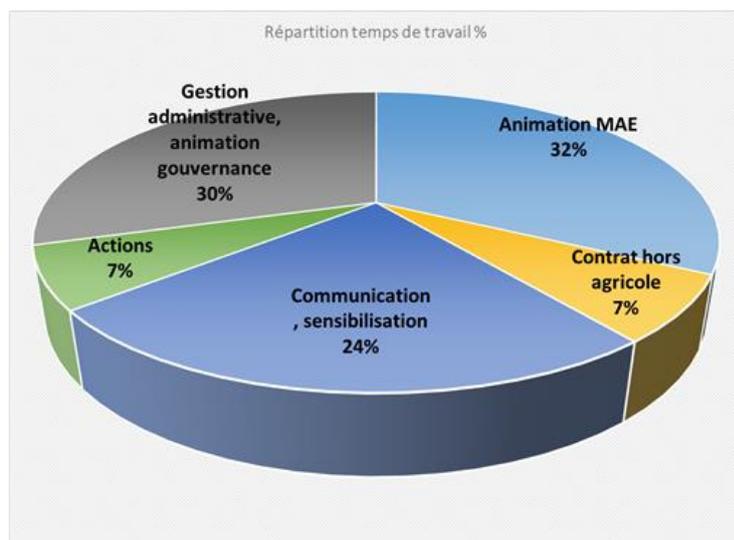
Le tableau suivant présente le nombre d'action réalisée par catégorie d'animation :

Axe	Ss Axe	Nbr actions 2005 -2015
Animation PAE	Construction PAE	11
	Groupe de travail	3
	Charte N2000	1
	Recherche contractant	1
MAETER	Pré diag	76
	Contrat	69
	Abandon	1
	Exo TFNB	48
	Suivi	42
	Surface	2808
Ni-Ni	Projet	7
	Avenant	2
	Suivi	11
	Signature	9
Sensibilisation	Intervention CM	16
	Rencontre conseil municipaux	13
	Intégration des objectifs de conservation de Natura dans les projets d'aménagement et de développement	3
	Courrier commune	63
	Sensibilisation école / Scolaire	24
	Animation/Sortie terrain	7
	Expo (utilisation)	8
	Bulletin site en site	11
	Classeur liaison	3
	Démarche accompagnement professionnel loisir	4
	Plaquette info	5
	Réunion info	10
	article de presse	31
	Formation	14
Charte de sensibilisation	4	
Expertise	Inventaires complémentaires	2
Action	Ecobuage	1

	Guide méthodo aide décision pour les élus	1
	Animation foncière	2
	Evaluation incidence / Appui porteur de projet	16
	ORPS	2
	Base de données	1
	Stratégie connaissance et gestion conservatoire	1
	Recherche périmètre étendu	0
	Site internet	5
	Carto exploitant / Cartographie	29
	Carte A0	9
Gestion administrative	COPIL	10
	Elaboration et suivi conventions de prestations	10
	Dossiers demande de sub	23
	Réunion état, partenaires techniques	179
	Gestion administrative	6
	Bilan annuel, rapport d'activité	9
	Coordination intervenants	3
	SUDOCO	5
	Veille réglementaire	7
	Bilan global fin animation	1

En répartition du nombre de jours, la ventilation est la suivante :

Actions	Nombre jours
Animation MAE	410,5
Contrat hors agricole	87,5
Communication, sensibilisation	309
Actions	83
Gestion administrative, animation gouvernance	373,25
	<b>1263,25</b>



L'animation du DOCOB s'est orientée vers 3 axes principaux :

- l'animation des MAE
- la gestion administrative, financière et l'animation de la gouvernance du site
- l'information, la communication et la sensibilisation

L'animation des MAE représente l'activité la plus importante de l'animation avec 32% du temps de travail. L'investissement humain et financier de cet axe a été payant au vue du nombre de contrats réalisés et des surfaces contractualisées. Cet axe d'animation a aujourd'hui atteint un maximum. En effet, la quasi-totalité des bénéficiaires sont actuellement engagés dans un contrat MAEC. Ainsi, sur le nouveau programme Natura 2015-2020 et les années à venir, le nombre de contrats devrait être faible.

De plus, les enveloppes de financement ne seront disponibles que jusqu'en 2017. Le temps consacré à cet axe aura forcément tendance à diminuer.

Cependant, pour les futures programmations comme pour la présente, les contrats MAE restent le principal outil de conservation des habitats naturels.

La part d'animation concernant les contrats Natura 2000 est relativement faible. Le ratio jours consacrés/surfaces contractualisées ou contrats signés est forcément inférieur à celui des MAE. Cependant, les travaux réalisés permettent de toucher des habitats absents de la contractualisation MAE comme les mares à herbiers de characées. Les investissements réalisés ont permis de restaurer les communaux de Caniac du causse et donc des habitats particulièrement dégradés. De plus, cela a permis de fédérer des éleveurs autour d'une association afin d'entretenir le milieu et parallèlement de maintenir voire de développer l'activité agricole et donc économique de cette zone.

D'ici la fin de la programmation, les actions de contractualisation devront se diriger vers ce type de contrat car ils constitueront les principaux outils de conservation disponibles. Un projet comme celui des communaux de Caniac du causse pourrait être développé sur une seconde zone embroussaillée et s'appuyer sur la démarche AFP du Conseil Départemental. Ce type de projet a le double avantage de permettre la restauration d'habitats dégradés par la remise en activité d'une zone en voie d'abandon. Dans le meilleur des cas cela peut permettre d'augmenter l'activité agricole des exploitants partenaires, voire même d'installer un nouvel agriculteur sur la zone.

Les projets à grande échelle impliquant de nombreux partenaires (PNRCQ, Conseil Départemental, fédération chasse, monde agricole, collectivités) sont à privilégier. Ainsi, un projet autour des lacs de St Namphaise du causse de Gramat pourrait être étudié avec le Conseil Départemental.

Par ailleurs, la découverte du Taupin violacé ouvre de nouvelles perspectives de contractualisation autour des vieux arbres en cas d'inventaires plus poussés vers cette espèce.

Le volet communication et sensibilisation est un axe majeur de l'animation. Comme citées dans la partie précédente, il a permis de mettre en place plus de 120 actions auprès de nombreux publics (scolaire, grand public, élus, agriculteurs, professionnel du loisir, etc.). C'est un enjeu majeur du programme Natura 2000 même si son impact sur la conservation n'est pas quantifiable. Les outils qui ont été développés sont nombreux et diversifiés (exposition, article de presse, bulletin annuel, site internet, etc.), cependant leurs impacts sur le public et leurs appropriations ne sont pas connues. Il semble important que les collectivités concernées, les membres et structures du COPIL s'approprient ces outils et les mobilisent. Une modernisation des outils ou le développement de nouveautés pourraient s'envisager. Cependant, une concertation et une mutualisation entre les animateurs des différents

programmes de conservations des habitats naturels pourraient améliorer la portée de ces outils et leurs pertinences.

Les actions mises en place et qui ont vu leur réussite reculer, comme les formations Natura 2000, doivent être modernisées ou abordées sous un autre angle : ouverture vers le grand public, journée technique, inventaires naturalistes participatifs, etc.

Les actions connexes et expertises représentent une faible part du temps d'animation, (seulement 7 %). Elles ont principalement concerné les évaluations d'incidences et l'appui aux porteurs de projet, les cartographies A0 et les demandes ponctuelles, ainsi que la mise en place et l'actualisation du site internet (qui relève plus de la partie communication finalement). Dans le contexte de réduction de la contractualisation, ces actions annexes doivent être privilégiées. La définition de nouvelles mesures et l'amélioration des mesures existantes est donc primordiale pour donner une nouvelle impulsion au site Natura 2000. Les actions de suivis et d'expertises pourraient être favorisées. Cependant, ces mesures sont coûteuses et non prioritaires. Il serait donc intéressant de développer une stratégie d'expertise à l'échelle des sites du département sur des EIC et HIC sélectionnés.

La gestion administrative et l'animation de la gouvernance est la seconde activité la plus importante de l'animation avec 30% du temps y étant consacré. Des actions comme le bilan annuel, la tenue des COIPL, SUDOCO, les réunions de réseau Natura 2000, etc. sont des obligations qui seront pérennisées. On constate cependant que la part des réunions avec l'Etat et avec les partenaires diminue après l'animation 2011-2012. Cette diminution est corrélée avec la réduction des crédits alloués à l'animation (diminution par deux entre 2010 et 2013).

Aujourd'hui dans un contexte économique tendu, la gouvernance du site et la coordination ne doivent pas être relayées au second plan. La mobilisation du COPIL et son implication sont des clés pour la bonne mise en œuvre de Natura 2000. Ainsi, il serait intéressant d'impliquer au maximum le COPIL, en tenant des COPIL intermédiaires une à deux fois par an. Cela permettrait de faire émerger des projets beaucoup plus facilement.

Comme vu précédemment, la mise en réseau des acteurs/gestionnaires d'espaces naturels du département apparaît primordiale afin de rediriger les outils disponibles et de développer une stratégie commune, que ce soit en communication, conservation ou mutualisation des savoirs. Il est donc important de conserver un financement conséquent en ce sens. Un groupe de travail autour de ces acteurs pourrait être constitué et pourrait se réunir périodiquement afin d'avoir une réelle cohérence départementale sur les politiques de conservation de la nature.

## CONCLUSION

A la lumière de cette évaluation, il apparaît important de mener une actualisation du document d'objectif.

L'actualisation devra porter en premier lieu sur le contenu du DOCOB. L'ensemble des différences constatées ne pourra pas être repris et modifié au vue du temps disponible pour la révision du document. A minima, il sera important de valider la charte Natura 2000 et de l'intégrer au document, d'ajouter les informations concernant le Taupin violacé (fiche espèces, modification FSD) et de constituer une réelle annexe cartographique suivant le modèle de l'ATEN.

Deuxièmement, les fiches mesures devront être révisées avec la suppression des mesures inadaptées et la modification de certaines mesures pour les rendre pertinentes. Les mesures qui ont bien fonctionné et qui ne nécessitent pas de modifications devront être conservées en l'état. Plus généralement, un rappel du nouveau cadre réglementaire avec le nouveau programme Natura 2000 et les MAEC devra être intégré au DOCOB. Les fiches mesures devront également être mises à jour vis-à-vis du nouveau dispositif (types d'opérations, montants, etc.).

Enfin, la conduite de l'animation sera le reflet des fiches mesures conservées, modifiées ou nouvellement créées, ainsi que de leurs hiérarchisations.

## ANNEXES :

### Annexe 1 : Grille d'évaluation du contenu d'un DOCOB (ATEN)

	Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	Présent			Qualité *	Remarques
				oui	Partiellement	non		
Généralités	couverture	code et nom du site concerné	présence / absence	oui	Partiellement	non	2	Les logos ne sont pas tous présents. Il faudrait rajouter les logos de l'adasea, DREAL, Europe, etc. La date est fautive, la validation du document date du 20/09/2005 donc septembre 2005. Faut-il mettre la date de validation du Docob ou bien celle de finalisation du document?
		date		oui	Partiellement	non		
		logos		oui	Partiellement	non		
	présentation du Docob	structure porteuse	présence / absence	oui	Partiellement	non	3	Il manque les informations concernant, la structure porteuse (l'Etat), le/les chargés de missions, les contributeurs techniques et scientifiques. Les informations sur l'opérateur sont très limitées, de plus changement d'opérateur en 2015.
		opérateur		oui	Partiellement	non		
		chargé de mission		oui	Partiellement	non		
		contributeurs techniques et scientifiques		oui	Partiellement	non		
	composition du Copil	oui	Partiellement	non				
	présentation de Natura 2000	en France et en Europe	présence / absence	oui	Partiellement	non	4	Une présentation rapide du réseau européen est bien présente. De plus, une présentation du DOCOB et des contrats est intégrée à l'introduction. Cependant, les contextes aux niveaux national, régional et départemental ne sont pas présentés.
		dans la région / le département		oui	Partiellement	non		
présentation du site	fiche d'identité avec éléments du FSD	présence / absence	oui	Partiellement	non	3	De nombreux éléments de présentation sont manquants, il sera judicieux de créer deux nouveaux paragraphes: l'un sur les éléments FSD et la directive concernée et l'autre sur les éléments de localisation du site (zone biogéographique, région, etc.). Cartographie du périmètre du site est présente.	
	directives concernées		oui	Partiellement	non			
	zone biogéographique		oui	Partiellement	non			
	région(s)		oui	Partiellement	non			
	département(s)		oui	Partiellement	non			
	commune(s)		oui	Partiellement	non			
superficie	oui	Partiellement	non					
rapport de présentation	données administratives	structures intercommunales concernées	EPCI concernés par le territoire du site	oui	Partiellement	non	3	Les EPCI ne sont pas présentés. Les politiques territoriales locales ne sont pas précisées, seuls les périmètres sont cités. Il n'y a pas d'analyse du foncier dans cette partie. Cependant elle existe dans la partie diagnostic socio-economique.
		politiques territoriales locales	chartes forestières, environnementales, documents d'urbanisme	oui	Partiellement	non		
		zonages espaces naturels	ZNIEFF, APPB, RN, PN, SC/SI, etc...	oui	Partiellement	non		
	foncier	y a-t-il une analyse ou des éléments concernant la nature des propriétés foncières (public/privé, morcellement, etc...) ?	oui	Partiellement	non			
	données abiotiques	climat	Ces données sont-elles décrites de façon à expliquer les milieux, habitats, espèces présentes? Sont-elles compréhensibles? Les sources sont-elles citées?	oui	Partiellement	non	1	Les données décrites sont concises, compréhensibles et expliquent les milieux présents. Les sources ne sont cependant pas citées.
géologie		oui		Partiellement	non			
topographie		oui		Partiellement	non			
pédologie		oui		Partiellement	non			
hydrologie	oui	Partiellement	non					

rapport de présentation	diagnostic écologique	milieux	les grands milieux / écosystèmes sont-ils décrits?				1	RAS, informations conforment aux attentes
			sont-ils liés aux habitats et espèces présentés ensuite?					
		habitats	liste des HIC				1	Les autres habitats non IC sont seulement cités dans un tableau. Cartographie HIC présentes. Référenciels EUR27 et Corine Biotope utilisés. L'ensemble des habitats est mentionné dans un tableau unique. Les informations sur les habitats sont quantitatives et non qualitatives. Elles ne précisent pas non plus l'état de conservation. Cependant ces informations sont bien présentes dans les fiches habitats. Etat de conservation précisé dans l'analyse écologique.
			cohérence liste HIC / FSD du site ?					
			autres habitats non IC sont-ils décrits ?					
			cartographie présente ? cf annexes					
			surfaces d'habitats quantifiées ?					
			référenciels utilisés (EUR 27 / Corine Biotope )					
			tableau récapitulatif des habitats					
		données qualitatives sur les habitats (fonctionnalité, tendances évolutives...)						
	état de conservation des habitats renseigné?							
	espèces	liste des EIC				2	Liste des EIC seulement en nom vernaculaire. Manque le Taupin Violacé ( <i>Limoniscus violaceus</i> ) dans le FSD. Découverte par Nicolas GOUIX de 2 localités sur espace ENS. Autres espèces remarquables citées par catégorie sans grand détail. Un tableau récapitulatif serait à intégrer. L'unique cartographie présente est celle des chiroptères. Faut-il compléter malgré la sensibilité de telles données? Aucune donnée quantitative, mais présente dans les fiches espèces si disponibles. Etat de conservation précisé dans l'analyse écologique. La distribution et la vulnérabilité sont précisées dans les fiches espèces. Les données qualitatives sur les espèces apparaissent dans les fiches espèces.	
		cohérence liste EIC / FSD du site ?						
		autres espèces patrimoniales non IC décrites ?						
		cartographie présente ? cf annexes						
		données quantitatives ?						
		état de conservation des espèces renseigné?						
		données qualitatives sur les espèces (fonctionnalité, habitats, tendances évolutives...)						
	analyse écologique et fonctionnelle	les données habitats / espèces sont-elles croisées?				2	Les données espèces et habitats ne sont pas croisées. Cependant des tableaux récapitulatifs de l'analyse écologique pour les EIC et HIC sont présents.	
	fiches habitats/espèces (en annexe idéalement)	sont-elles présentes?				1	Les fiches espèces et habitats sont dans le corps du texte. Elles sont compréhensibles et associées aux activités socio-économiques. Il faut juste actualiser la fiche concernant le Taupin violacé.	
les fiches sont-elles adaptées localement?								
sont-elles compréhensibles et associées clairement aux activités socio-économiques?								
enjeux de conservation	sont-ils clairement décrits?				1	Il serait intéressant de revoir le classement de l'enjeu concernant les insectes forestiers à la suite de la découverte de 2 sites de Taupin violacé. De même l'enjeu sur les Tillaies pourrait basculer en enjeu de conservation secondaire au vu des faibles menaces sur cet HIC.		
	sont-ils hiérarchisés?							
diagnostic socio-économique	description des activités sur le site	les activités socio-éco du site sont-elles décrites?				2	Les activités socio-éco sont bien décrites. Les pratiques sont également analysées. Cependant, les données datent de 2005. Les diagnostics agricole et forestier sont complets mais les données datent de 2005, elles pourraient être réactualisées. Tendances évolutives décrites pour l'agriculture et légèrement abordées pour la partie forestière, mais pas du tout pour le reste des activités.	
		les pratiques sont-elles analysées?						
		les interactions entre activités (conflits d'usage) sont-elles présentées?						
		les tendances évolutives sont-elles prises en compte et décrites?						
	influence des activités sur les HEIC	les activités sont-elles croisées avec le diagnostic écologique				3	Seule l'activité agricole et plus particulièrement le pastoralisme est croisé avec les enjeux environnementaux.	

Objectifs	Objectifs de développement durable		sont-ils exprimés en relation avec les enjeux issus des diagnostics précédents?				2	La rédaction du DOCOB a eu lieu en 2004-2005. Le cahier des charges pour la rédaction des DOCOB de l'ATEN faisant mention des objectifs de DD est paru en 2008. Ces objectifs ne sont donc pas clairement définis. Cependant, les parties A, B et C correspondent aux objectifs de gestion du site. Il faudrait donc replacer ces objectifs dans un contexte de développement durable, ce qui est sous jacent aux propositions actuelles.
	Objectifs opérationnels	objectifs précisant les objectifs de DD (optionnels)	existe-t-il des objectifs opérationnels qui précisent les objectifs de développement durable? sont-ils SMART? ont-ils une plus valeur pour la compréhension des objectifs à atteindre par le Docob?				4	La rédaction du DOCOB a eu lieu en 2004-2005. Le cahier des charges pour la rédaction des DOCOB de l'ATEN faisant mention des objectifs de DD est paru en 2008. Ces objectifs ne sont donc pas définis.
Mesures	Mesures de gestion	nature des mesures	les différentes natures de mesure sont-elles explicitées?				1	Le vocabulaire et les formulations, concernant principalement les contrats, sont parfois erronés. En effet, les dispositifs et contrats à l'époque de la rédaction du DOCOB n'étaient pas les mêmes. Il faut donc revoir la sémantique de l'ensemble des fiches actions, voir même du DOCOB dans son ensemble.
			les mesures d'animation (mise en œuvre du Docob) sont-elles présentes?					
	fiche mesure	le but de la mesure est-il présenté?				1	Les surfaces et/ou les zones concernées sont-elles quantifiées quand l'information était disponible. Un tableau récapitulatif des actions par enjeu de conservation est disponible en page 242. Pour toutes les mesures, les engagements sont mentionnés. Cependant, il n'y a pas de précisions entre les engagements rémunérés ou non. Pour certaines mesures de gestion hors contexte agricole, les engagements rémunérés sont parfois précisés. Cependant, cette information ne peut pas apparaître pour chaque mesure car la distinction n'est pas toujours de mise. Il faut préciser que cette distinction existe dans les cahiers des charges des mesures MAEC et des contrats hors agricoles. Les maitres d'oeuvre potentiels sont précisés. Les maitres d'ouvrage sont désignés sous l'appellation "Destinatires". Les financeurs potentiels ne sont pas forcément tous cités, cependant un plan de financement est présenté dans chaque fiche. Il y en a une pour chaque fiche, une référence à la mesure de la synthèse régionale des mesures agri-environnementales (PDRR). Les fiches mesures correspondantes à des MAEC et des contrats non agricoles n'ont pas d'échéancier car ces mesures se mobilisent en fonction de l'émergence de projets de contrats. Pour le reste des fiches et si cela était faisable, un échéancier prévisionnel est proposé. Il n'y a pas à proprement parlé de "points de contrôle", cependant dans chaque fiche les engagements sont décrits et donc nous savons sur quoi porte l'engagement. De plus, il est indiqué le résultat attendu.	
		l'action à mettre en œuvre est-elle décrite?						
		les habitats et espèces concernées sont-elles associées aux mesures ?						
		la surface et/ou les zones concernées sont-elles quantifiées?						
		y a-t-il un niveau de priorité mentionné?						
		les cahiers des charges des mesures contractuelles précisent-ils clairement les engagements rémunérés et non rémunérés constituant la mesure?						
		les maitres d'ouvrage / d'œuvre potentiels sont-ils mentionnés?						
		les financements potentiels sont-ils présentés?						
		y a-t-il une référence aux listes de mesures nationales du PDRH ou aux engagements MAET?						
		y a-t-il un échéancier prévisionnel?						
		y a-t-il des indicateurs de suivi?						
y a-t-il des points de contrôle?								
Charte	présentation générale	est-elle incluse dans le Docob ?				2	Il n'y a pas de charte validée sur ce site. Malgré tout, un document existe, issu de réunions techniques. Cependant, cette charte n'a jamais été validée par le COPIL. Il faudrait juste faire une mise à jour conformément au nouveau dispositif. Les modalités d'adhésion sont exprimées très brièvement, plus de précisions serait nécessaire. Il n'y a pas de E/R par activité. Lors de la rédaction de la charte cet axe de vue n'avait pas été traité. Des points de contrôles sont définis pour chaque engagement, qu'il soit général ou spécifique à un milieu.	
		le format de la charte est-il adapté?						
		les modalités d'adhésion sont-elles expliquées?						
	engagements et recommandations (E / R)	Y a-t-il des (E/R) généraux ?						
		Y a-t-il des (E/R) par milieux ?						
		Y a-t-il des (E/R) par activités ?						
		les engagements sont-ils clairement contrôlables ?						

Suivi et évaluation	suivi / évaluation du Docob	Actions de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Docob	Existe-t-il une partie du DOCOB consacré au suivi et à l'évaluation ?				3	Aucune partie du DOCOB n'est consacrée au suivi et à l'évaluation du DOCOB. Il n'y a pas de suivi de la mise en œuvre du DOCOB, ni d'indicateur de réalisation. Cependant, dans chaque fiche mesure, il est indiqué le/les résultats attendus et les indicateurs de suivi. Les fiches mesures de la ligne F concernent le suivi de l'état de conservation des EIC et HIC. Cependant, les actions proposées pourraient être plus complètes. Aucun suivi des résultats ou impacts des actions sur les habitats et espèces n'est prévu.
			Y a-t-il un suivi de la mise en œuvre du DOCOB (indicateurs de réalisation) ?					
			Est-il prévu un suivi des habitats et espèces ?					
			Est-il prévu un suivi des résultats ou impacts des actions sur les habitats/espèces ?					
Annexes	atlas cartographique	cartes obligatoires et optionnelles (opt)	carte de localisation du site				3	Les cartes sont directement intégrées dans le corps du texte. Elles ne forment donc pas une annexe. La carte du périmètre officiel du site existe pas à proprement parler. Mais ce périmètre apparaît sur chacune des cartes. La carte des grands milieux est la carte des milieux naturels (carte corine biotopes). La carte des activités humaines dans leur globalité n'existe pas. Cependant, apparaissent dans le Docob, les cartes de l'utilisation agricole, des plans simples de gestion forestière et des sites potentiels pour la pratiques de la spéléologie. La carte des EIC ne comprend que les données relatives aux chiroptères. Les cartes mentionnées comme absente sont peut-être présentes dans le volume 2 "Atlas cartographique" du DOCOB. Elles seront alors directement intégrées au document de synthèse. Sinon, elles devront être réalisées.
			carte du périmètre officiel du site (actuel/proposé)					
			carte du périmètre d'étude (opt)					
			carte du parcellaire (opt)					
			carte des propriétés du site (opt)					
			carte des aires protégées sur le site					
			carte géologique (opt)					
			carte topographique (opt)					
			carte des grands milieux (opt)					
			carte des activités humaines					
			carte des HIC					
			carte des EIC					
			carte des espèces patrimoniales non IC (opt)					
			carte des objectifs de gestion					
			carte de la localisation des mesures					
	carte de l'état de conservation des HIC							
	carte de l'état de conservation des EIC							
autres annexes	glossaire abréviations	présence / absence				2	Les abréviations sont précisées dans le lexique (qui est finalement le glossaire). Il faudrait les compiler dans une partie "abréviations"	
		* de 1 = très bon à 4 = insuffisant, 0 = absent						

## Annexe 2 : Tableau évaluation des mesures :

Priorisation : 1 : Maintenir / 0 : Supprimer / 2: A discuter/revoir

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
A.1.1	Diagnostic éco-pastoral	gestion des habitats et especes	1	Nbr de diag		85%	76	MAET	3 995,37	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	RAS	Avoir une approche plus transversale du diagnostic de manière à réduire le nombre d'intervenants et donc le nombre de jours de travail	1	HIC totale est de 2044 ha
A.2.1	Ouverture de pelouses et landes fortement embroussaillées et maintien de l'ouverture (équivalent HE03)	gestion des habitats et especes	1	50% des 160 ha	0,351	1%	9	MAET	27,62	Moyenne	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Objectif difficile à atteindre. Recalculer chiffre avec surface contractualisable. La mise en oeuvre de la mesure est difficile sur territoire. Les zones concernées sont souvent les moins accessibles du foncier agricole et peu mécanisables, excepté pour des engins de travaux forestiers.	Etude de la surface réellement contractualisable. Mise en place de nouvelles mesures	1	L'indicateur de suivi est à revoir. Il faudrait étudier la surface en contrat vis-à-vis de la surface réellement contractualisable.
A.2.2	Ouverture de pelouses et landes moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture (équivalent HE02)	gestion des habitats et especes	1	50% des 110ha embroussaillés	7,07	19%	31	MAET	389,00	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Le résultat attendu est largement dépassé. Cependant, le pourcentage d'habitat contractualisé reste faible. Toutefois le chiffre est à relativiser car il concerne l'ensemble des HIC et non seulement les surfaces contractualisables.	Etude de la surface réellement contractualisable. Mise en place de nouvelles mesures	1	L'indicateur de suivi est à revoir. Il faudrait étudier la surface en contrat vis-à-vis de la surface réellement contractualisable.
A.2.3	Gestion extensive des pelouses sèches et des landes (équivalent HE01)	gestion des habitats et especes	1	50% des 1 675 ha en HIC	2,84	116%	59	MAET	2 375,84	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Le résultat attendu est largement dépassé.	Etude de la surface réellement contractualisable. Mise en place de nouvelles mesures	1	L'indicateur de suivi est à revoir. Il faudrait étudier la surface en contrat vis-à-vis de la surface réellement contractualisable. De plus, les résultats comptabilisent les renouvellements.
A.2.4	Gestion extensive des pelouses calcicoles (équivalent HE01)	gestion des habitats et especes	1	50% des 500 ha HIC concernés	9,5	116%	59	MAET	2 375,84	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Le résultat attendu est largement dépassé.	Etude de la surface réellement contractualisable. Mise en place de nouvelles mesures	1	L'indicateur de suivi est à revoir. Il faudrait étudier la surface en contrat vis-à-vis de la surface réellement contractualisable. Les indicateurs indiquent une surface en HIC concernée inférieure à la mesure précédente, alors que les HIC visés sont les mêmes. De plus, les résultats comptabilisent les renouvellements.
A.2.5	Entretien et restauration des points d'eau	gestion des habitats et especes	1	Restauration et entretien 50 % des points d'eau	0	0%	0	MAET	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Les points d'eau réellement concernés par une MAE sont peu nombreux sur le site.	Ouvrir la mesure aux autres bénéficiaires et la promouvoir sur le territoire car les mares à l'échelle du causse de Gramat sont nombreuses et très riches en biodiversité.	1	Mesure très intéressante à l'échelle du site. Pas assez mise en avant.
A.2.6	Entretien et réhabilitation des haies	gestion des habitats et especes	1	Entretien et création réseau de haies	0	0%	0	MAET	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	la contrepartie financière ne couvre pas les frais réels devant être engagés par l'agriculture	Revaloriser la mesure sinon la supprimer. Se rapprocher des associations arbres et paysages.	0	S'il n'y a pas de valorisation de cette mesure elle devra être abandonnée.

MAJ de l'ensemble de ces fiches vis-à-vis du nouveau dispositif MAEC

Mesures à fusionner

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
A.2.7	Raisonnement de la lutte phytosanitaire	gestion des habitats et especes	1	Diminution traitement phytosanitaire sur 50% de la surface totale	0	0%	0	MAET	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Contrepartie financière faible. La mesure n'a pas été mise en avant.	Le nouveau programme MAEC et les UE PHYTO et COUVERT pourraient être intéressants.	2	Mesure à mettre à jour avec le nouveau dispositif puis à promouvoir sur le territoire. Concurrence avec les MAEC Bio ou conversion?
A.2.8	Réhabilitation sylvopastorale de parcours boisés	gestion des habitats et especes	1	Réhabilitation de 5% des 2 098ha en bois concerné	0,1517	1%	4	MAET	15,91	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Recalculer chiffre avec surface contractualisable. Promotion de la mesure insuffisante sur le territoire. Peu de surfaces éligibles en réalité.	Les propriétaires privés et forestiers doivent être les principaux gestionnaires de ce type d'espace. Ouvrir et promouvoir l'outil vers ce public.	1	L'indicateur de suivi est à revoir. Il faudrait étudier la surface en contrat vis-à-vis de la surface contractualisable. Ouvrir vers des bénéficiaires non agricoles.
A.2.9	Entretien de chemins de randonnée balisés	gestion des habitats et especes	1	Entretien chemin balisé	0	0%	0	MAET	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Natura 2000, au travers des contrats MAE, n'a pas vocation à entretenir les chemins balisés. Contrepartie financière très faible.	Mesure MAE à supprimer	0	Les indicateurs sont à revoir. Mesure à supprimer
A.2.10	Entretien et restauration de murets	gestion des habitats et especes	1	Entretien ou restauration d'une partie du réseau de murets	0	0%	0	MAET	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Natura 2000, au travers des contrats MAE, n'a pas vocation à entretenir les murets. Contrepartie financière faible.	Mesure MAE à supprimer	0	Les indicateurs sont à revoir. Mesure à supprimer. Cette mesure peut compléter de la réouverture dans le cadre de contrat ni-ni
B.1.1	Ouverture de pelouses et landes fortement embroussaillées et maintien de l'ouverture	gestion des habitats et especes	1	Ouverture 50% des pelouses et landes IC embroussaillé éligible			3	Contrat ni-ni	28,97	Moyenne	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Indiquer la surface réellement concernée. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat. Foncier morcelé.	Création d'AFP à l'intérieur du territoire. Mobilisation de propriétaires privés en groupement.	1	Mesure à mobiliser sur de grands espaces. Les contrats ont été uniquement réalisés sur les communaux de caniac du Causse.
B.1.2	Ouverture de pelouses et landes moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture	gestion des habitats et especes	1	Restauration de 50% des HIC embroussaillé éligible			3	Contrat ni-ni	28,97	Moyenne	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Indiquer la surface réellement concernée. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat. Foncier morcelé.	Création d'AFP à l'intérieur du territoire. Mobilisation de propriétaires privés en groupement.	1	Mesure à mobiliser sur de grands espaces. Les contrats ont été uniquement réalisés sur les communaux de caniac du Causse.
B.1.3	Réouverture de pelouses et landes embroussaillées pour remise en pâturage	gestion des habitats et especes	1	Restauration de 50% des HIC embroussaillé éligible			3	Contrat ni-ni	28,97	Moyenne	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Indiquer la surface réellement concernée. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat. Foncier morcelé.	Création d'AFP à l'intérieur du territoire. Mobilisation de propriétaires privés en groupement.	1	Mesure à mobiliser sur de grands espaces. Les contrats ont été uniquement réalisés sur les communaux de caniac du Causse.

MAJ de l'ensemble de ces fiches vis-à-vis du nouveau dispositif MAEC

3 contrats: Caniac 1 / avenant caniac 1 / Caniac 3

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
B.1.4	Mise en place d'équipement pastoraux pour une remise en pâturage	gestion des habitats et especes	1	Equiper de 20% des parcelles de pelouses et de landes IC embroussaillés		629500%	4	Contrat ni-ni	2500 ml de layons 6 295 ml de cloture 300 ml de muret 16 passages canadiens 14 poteaux à sceller 1 barrière électrique 1 barrière en bois	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Pas d'indicateur quantitatif		1	Mesure indissociable des mesures de réouverture. Inclure d'autres indicateurs que les mètres linéaires de cloture.  4 contrats, ts les contrats de Caniac
B.2.1	Entretien mécanique de landes et pelouse	gestion des habitats et especes	1	Mise en gestion de 50% des HIC concernés	0	0%	3	Contrat ni-ni	28,97	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Indiquer la surface réellement concernée. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat. Foncier morcelé.	Création d'AFP à l'intérieur du territoire. Mobilisation de propriétaires privés en groupement.	1	Mesure importante et complémentaire à celle de réouverture. Permet l'entretien du milieu restauré
B.2.2	Création et restauration des points d'eau	gestion des habitats et especes	1	Restauration et entretien de 20% des points d'eau			16	Contrat ni-ni	11 mares restaurées 1 mare créée	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Recenser les points d'eau réellement concernés.	Mener un projet à l'échelle du Causse de Gramat	1	Les milieux visés sont très riches en biodiversité et d'une importance majeure pour le site. Un projet à l'échelle du causse a été lancé en 2014.
B.2.3	Entretien et réhabilitation des haies	gestion des habitats et especes	1	Restauration et entretien de 10% des haies concernées	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Indiquer le linéaire réellement concerné. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat.	Se rapprocher des associations de planteurs	1	A faire évoluer ou supprimer la mesure
B.2.4	Réhabilitation des accès aux parcelles en habitats d'intérêt communautaire	gestion des habitats et especes	1	Remise en état et entretien de 20% des chemins amenant à des parcelles inaccessibles	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Indiquer le linéaire réellement concerné. Les espaces visés sont souvent agricoles et donc inéligibles à ce type de contrat.	Cette mesure peut-être mobilisée dans le cas où une parcelle devant être restaurée est inaccessible.	1	Mesure complémentaire à celle de réouverture. Permet l'accès au milieu à restaurer.
B.3.1	Réalisation de diagnostics forestiers individuels	gestion des habitats et especes	1	RAS	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de résultats attendus. Mesure très peu mise en avant sur la territoire	Porter une attention particulière à la promotion des contrats forestiers	1	Favoriser les contrats forestiers sur le site ou supprimer la mesure. Indiquer des résultats à atteindre.
B.3.2	Favoriser le développement de bois sénescents	gestion des habitats et especes	1	RAS	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de résultats attendus. Mesure très peu mise en avant sur la territoire	Porter une attention particulière à la promotion des contrats forestiers. Faire une prospection avancée des arbres à enjeux pour mieux cibler la mesure	1	Favoriser les contrats forestiers sur le site. Indiquer des résultats à atteindre. Prospections supplémentaires vieux arbres

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
B.3.3	Travaux de taille sans enjeux de production et/ou travaux de marquage et abattage sans enjeux de production	gestion des habitats et especes	1	RAS	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de résultats attendus. Mesure très peu mise en avant sur la territoire	Porter une attention particulière à la promotion des contrats forestiers. Faire une prospection avancée des arbres à enjeux pour mieux cibler la mesure	1	Favoriser les contrats forestiers sur le site. Indiquer des résultats à atteindre. Prospections supplémentaires vieux arbres. Mesure d'accompagnement du B.3.2 "Bois sénescents"
B.3.4	Travaux d'irrégularisation de peuplement forestier selon une logique non productive	gestion des habitats et especes	1	RAS	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de résultats attendus. Mesure très peu mise en avant sur la territoire	Porter une attention particulière à la promotion des contrats forestiers. Faire une prospection avancée des arbres à enjeux pour mieux cibler la mesure	1	Favoriser les contrats forestiers sur le site. Indiquer des résultats à atteindre. Prospections supplémentaires vieux arbres. Mesure d'accompagnement du B.3.2 "Bois sénescents"
B.3.5	Mise en défens de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire	gestion des habitats et especes	1	RAS	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de résultats attendus. Mesure très peu mise en avant sur la territoire	Porter une attention particulière à la promotion des contrats forestiers. Faire une prospection avancée des arbres à enjeux pour mieux cibler la mesure	1	Favoriser les contrats forestiers sur le site. Indiquer des résultats à atteindre. Prospections supplémentaires vieux arbres. Mesure d'accompagnement du B.3.2 "Bois sénescents"
C.1.1	Réalisation d'aménagements pour la protection des gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris d'intérêt communautaire	gestion des habitats et especes	1	Maintien individus et populations recensées. Augmentation nombre individu	0	0%	0	Contrat ni-ni	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Pas de contrat visant les chiroptères sur le site. Les gîtes naturels pour ces espèces sont nombreux sur le site et le département	Les populations lotoises sont déjà bien connues et suivies par le CEN MP. Un échange sur les données d'expertises supplémentaires permettrait de mettre à jour les données sur ces espèces au sein du territoire Natura 2000.	2	Une étude complémentaire sur le bâti a eu lieu entre 2008 et 2010. Elle n'a pas permis de mettre en lumière de nouvelles colonies sur le site. Echange de données avec le CENMP à mettre en place.
D.1.1	Veille et animation foncières sur le site	animation/communication/sensibilisation	1	Animation et veille. 20 dossiers en 5 ans	0	0%	0	Action	2 années d'animation en 2006-2008	Faible	cf bilan animation	3	Non	Les dossiers sont directement traités par la SAFALT. Le public agricole est habitué à cet interlocuteur.	Renforcement des échanges entre structure. Information du public.	0	La SAFALT/SAFER remplit déjà cette mission.
D.1.2	Incitation à la cession par contrats de longue durée pour une gestion agricole des parcelles en habitats d'intérêt communautaire	animation/communication/sensibilisation	1	100ha de parcours mis à disposition agri. 20 propriétaires concernés	0	0%	0	Contrat ni-ni	2 années d'animation en 2006-2008	Faible	cf bilan animation	3	Non	Mesure intéressante mais qui n'a pas fonctionné.	Renforcement des échanges entre structure. Information du public, principalement les propriétaires fonciers.	0	La SAFALT/SAFER remplit déjà cette mission? La mesure est intéressante et permettrait la mise en protection de surface en HIC. Cependant, le financement du CD est-il toujours disponible? Si c'est n'est pas le cas, abandonner la mesure.
D.1.3	Aide à la parcelle cédée dans le cadre d'échanges amiables ponctuels	animation/communication/sensibilisation	1	15 projets d'aménagement	0	0%	0	Contrat ni-ni	2 années d'animation en 2006-2008	faible	cf bilan animation	3	Non	Mesure intéressante et incitative mais qui n'a pas été mobilisée. Pour les propriétaires à statut agricole, les dossiers sont directement traités par la SAFALT. Le public agricole est habitué à cet interlocuteur.	Renforcement des échanges entre structure. Information des propriétaires fonciers.	0	La SAFALT/SAFER remplit déjà cette mission pour le public agricole? La mesure est intéressante et permettrait la mise en protection de surface en HIC. Cependant, le financement du CD est-il toujours disponible? Si c'est n'est pas le cas, abandonner la mesure.
D.1.4	Animation foncière de valorisation pastorale de surfaces abandonnées ou en voie d'abandon	animation/communication/sensibilisation	1	Réalisation de 2 projets de valorisation pastorale	0	0%	0	Action	2 années d'animation en 2006-2008	faible	cf bilan animation	3	Non	Cette mesure est déjà mise en oeuvre par le CD dans le cadre de son programme espaces embroussaillés. Montage de ce type de dossier est complexe et chronophage.	Renforcement du partenariat avec le CD qui gère ce programme. Développement d'une AFP sur les espaces abandonnés du site.	2	Existence de l'association los communaux à Caniac du Causse. Création d'une AFP.

Avec la découverte du Taupin violacé, les contrats forestiers doivent être promus et valorisés sur le site.

Difficile à mettre en œuvre suite aux tensions avec les organismes agricoles - Abandon de ces opérations

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
D.2.1	Mise en valeur de la production ovine Natura 2000	animation/communication/sensibilisation	2	RAS	0	0%	0	Action		faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Mesure non mobilisée	Natura 2000 n'a pas vocation à porter ce type de programme. Les GIEE remplissent en partie ces objectifs.	0	Abandon mesure
D.3.1	Intégration des objectifs de conservation dans les projets d'aménagements et de développement communal	animation/communication/sensibilisation	1	Participation à des réunions de CM Déplacements ponctuels sur le terrain	0			Action	Intervention CM Rencontre conseiller municipaux Visite terrain	Totale	cf bilan animation	25,75	Oui	RAS	Faire une fiche pour les évaluations d'incidences	2	L'adasea.d'Oc est intervenu dans l'ensemble des conseils municipaux du site, une à deux fois. Est-il nécessaire de maintenir la mesure? Une partie de la fiche concerne les évaluations d'incidences qui pourraient être dans une fiche à part entière.
D.3.2	Etude expérimentale d'intégration sur deux communes du site des enjeux environnementaux dont Natura 2000 en préalable à la réalisation de documents d'urbanisme	animation/communication/sensibilisation	1	RAS	0	50%		Action	Carte communale Fontanes du Causse	Moyenne	cf bilan animation	9,75	Oui	Pas de résultats attendus.	L'expérimentation de Fontanes du Causse a très bien fonctionné. Démarche obligatoire dans le cadre des documents d'urbanisme.	2	Modifier indicateur de résultat. Mesure intéressante mais n'est-elle pas de la responsabilité de la collectivité et de ses financements?
E.1.1	Pérennisation de la diffusion du bulletin de liaison pour promouvoir le Document d'objectifs et les actions réalisées	animation/communication/sensibilisation	2	Edition et diffusion en 500 exemplaires	0			Action	Bulletin site en site Enquête de satisfaction	Totale	cf bilan animation	54	Oui	Réussite de la mesure avec un bulletin annuel édité et largement diffusé depuis 2005	Ouvrir le bulletin à toutes les structures et sites du département	2	A poursuivre
E.1.2	Réalisation d'une plaquette de promotion des mesures de gestion	animation/communication/sensibilisation	2	Edition et diffusion en 300 exemplaires	0			Action	Plaquette info Presse	Totale	cf bilan animation	4 + presse	Oui	Je ne connais pas le nombre de plaquette diffusé	Avec le nouveau programme Natura et si jamais un groupe de travail est réuni pour travailler sur de nouvelles mesures, il serait opportun de faire une nouvelle plaquette	2	Nouvelle programmation, donc nouvelles mesures. Refaire une plaquette. Cependant financée dans le cadre de l'animation PAEC actuellement.
E.1.3	Création d'une exposition à disposition des communes du site	animation/communication/sensibilisation	2	Exposition mise en place sur les 9 communes	0			Action	Création expo Courrier aux communes Fontanes du Causse Collège Gramat Office du tourisme Labastide Murat Montfaucon	Moyenne	cf bilan animation	14,75	Oui	Manque de mobilisation des communes	Rappeler aux communes leurs rôles à jouer dans Natura 2000. Ouvrir l'exposition aux associations.	2	L'expo a été mobilisée 4 fois au total mais seulement par trois communes. Ouvrir la mesure.
E.1.4	Intégration d'informations sur Natura 2000 dans les supports d'information relatifs à des circuits déjà existants	animation/communication/sensibilisation	2	intégration donnée N2000 dans topoguide, etc..	0			Action	guide topo spéléo Charte escalade et dépliant falaise Guide loisirs motorisé	Faible	cf bilan animation	4,5	Non	Manque de sollicitation des structures partenaires. Le PNRQC est pilote pour ce genre d'action.	Concertation entre animateurs sur ces thématiques	2	Avoir une vision d'ensemble sur les supports existants et se mettre en relation avec les structures communicantes.
E.1.5	Participation à l'organisation de visites à vocation pédagogique sur le site	animation/communication/sensibilisation	2	Réalisation sorties	0			Action	7 animations/sorties de terrain 24 interventions en milieu scolaire	Moyenne	cf bilan animation	45,75	Oui	Communiquer sur le fait que l'animateur peut proposer des sorties, les sollicitations seraient peut être plus nombreuses. Attention aux doublons avec les causeries.	Créer un programme commun à l'échelle des sites du département	2	Intégrer à cette fiche les animations/interventions en milieu scolaire qui n'apparaissent nulle part. ( 24 actions pour l'animation adasea). Revoir indicateur.
E.1.6	Actualisation et animation du classeur de liaison	animation/communication/sensibilisation	2	Réalisation réunion Evolution du classeur	0			Action	action mobilisé 3 années d'animation (2005-2008)	Faible	cf bilan animation	5	Non	Action mobilisée en année 1 à 3 mais abandonnée par la suite	Trouver les raisons de l'abandon	0	Si l'action a été abandonnée c'est quelle ne présente pas ou plus d'intérêt. Mesure à faire évoluer ou à supprimer.

CODE	MESURE	NATURE MESURE	PRIORITE	OBJECTIFS	Résultats	REALISATION (indicateur suivi)	NOMBRE DE CONTRAT	TYPE DE CONTRAT	SURFACE CONTRACTUALISEE / DETAILS ACTION	EFFICACITE	MOYENS MOBILISES (euros)	MOYENS MOBILISES (jours)	EFFICIENCE	RAISON DE L'ECART	PERSPECTIVES D'AMELIORATION	PRIORISATION	COMMENTAIRES
E.2.1	Réalisation d'une plaquette d'information sur les insectes forestiers saproxylophages	animation/communication/sensibilisation	2	Edition et diffusion	0	0%	0	Action		Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Mesure non mobilisée	A développer étant donné les nouvelles informations sur le Taupin violacé	1	Mettre en place une campagne d'information. De nombreux supports existent sur cette thématique mais elle pourrait être traitée sous un angle "Natura 200" surtout si des études complémentaires sont réalisées sur le Taupin Violacé.
F.1.1	Etude complémentaire « chiroptères »	suivi/connaissance scientifique	2	Carte actualisée répartition colonie Analyse régime alimentaire	0			Action	étude bati	Moyenne	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Une étude sur le bati réalisée	Les populations lotoises sont déjà bien connues et suivies par le CEN MP. Un échange sur les données d'expertises supplémentaires permettrait de mettre à jour les données sur ces espèces au sein du territoire Natura 2000.	0	Une étude complémentaire sur le bati à eu lieu entre 2008 et 2010. Elle n'a pas permis de mettre en lumière de nouvelle colonie sur le site. Echange de données avec le CENMP à mettre en place. Mesure importante dans le futur du site Natura 2000.
F.1.2	Suivi des stations connues de chiroptères d'intérêt communautaire	suivi/connaissance scientifique	2	Carte actualisée répartition colonie Maintien populations inventoriées	0	0%	0	Action		Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Une étude sur le bati réalisée	Les populations lotoises sont déjà bien connues et suivies par le CEN MP. Un échange sur les données d'expertises supplémentaires permettrait de mettre à jour les données sur ces espèces au sein du territoire Natura 2000.	2	Une étude complémentaire sur le bati à eu lieu entre 2008 et 2010. Elle n'a pas permis de mettre en lumière de nouvelle colonie sur le site. Echange de données avec le CENMP à mettre en place. Mesure importante dans le futur du site Natura 2000.
F.1.3	Etude complémentaire « coléoptères »	suivi/connaissance scientifique	2	Produit carte actualisée répartition	0	0%	0	Action		Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Mesure non mobilisée. Découverte du Taupin violacé par le CEN MP en 2015 sur le site.	A développer étant donné les nouvelles informations sur le Taupin violacé. De plus, cette espèce est directement citée dans la fiche mesure	1	Mesure de suivi prioritaire à l'échelle du site
F.1.4	Suivi du Circaète Jean-le-blanc et étude complémentaire	suivi/connaissance scientifique	3	Maintien sites de reproduction connus Evaluation population	0	0%	0	Action		Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Aucune études n'a été réalisées sur le site	L'orientation du DOCOB se tourne actuellement vers la sensibilisation et le suivi scientifique. Il serait donc intéressant de mener des expertises supplémentaires sur les HIC et EIC prioritaires	2	Mesure de suivi secondaire sur le site
F.2.1	Cartographie et analyse de l'évolution de l'occupation des sols des habitats majeurs pour le site	suivi/connaissance scientifique	2	Réalisation carte actualisée de l'occupation des sols du site Analyse	0	0%	0	Action	0,00	Faible	cf bilan animation	cf bilan animation	Non	Mesure non mobilisée mais réalisée indirectement grâce aux diagnostics écologique dans le cadre des contrats Natura 2000 (MAE et Ni-ni)	Permettrait de mesurer l'impact des contrats MAE sur le territoire	2	Mesure importante dans le futur du site Natura 2000 mais moins prioritaire que les mesures précédentes.
F.2.2	Suivi des mares à la suite de travaux de restauration et/ou de désenvasement	suivi/connaissance scientifique	2	Améliorer biodiversité des mares Evaluation évolution richesse habitat	0			Action	3 suivi contrat ni-ni	Totale	cf bilan animation	cf bilan animation	Oui	Mesure a été mobilisé pour chaque contrat ni-ni visant des mares	RAS	2	A poursuivre

Les mesures de suivis sont le futur des sites Natura 2000. Ces mesures sont couteuses et non prioritaires. Il serait donc intéressant de développer une stratégie d'expertise à l'échelle des sites du département sur des EIC et HIC sélectionnés.

Annexe 3 : Tableau récapitulatif d'évaluation des mesures :

AXE	SOUS AXE	CODE	MESURE	PROPOSITION	
AXE I - MESURES DE GESTION	A - Agri- Environnement	A.1.1	Diagnostic éco-pastoral	A	
		A.2.1	Ouverture de pelouses et landes fortement embroussaillées et maintien de l'ouverture (équivalent HE03)	A	
		A.2.2	Ouverture de pelouses et landes moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture (équivalent HE02)	A	
		A.2.3	Gestion extensive des pelouses sèches et des landes (équivalent HE01)	A	
		A.2.4	Gestion extensive des pelouses calcicoles (équivalent HE01)	A	
		A.2.5	Entretien et restauration des points d'eau	A	
		A.2.6	Entretien et réhabilitation des haies	B	
		A.2.7	Raisonnement de la lutte phytosanitaire	C	
		A.2.8	Réhabilitation sylvopastorale de parcours boisés (équivalent HE04)	A	
		A.2.9	Entretien de chemins de randonnée balisés	B	
	A.2.10	Entretien et restauration de murets	B		
	B- Gestion des habitats naturels agropastoraux et des habitats forestiers (hors contexte agricole)	B.1.1	Ouverture de pelouses et landes fortement embroussaillées et maintien de l'ouverture	A	
		B.1.2	Ouverture de pelouses et landes moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture	A	
		B.1.3	Réouverture de pelouses et landes embroussaillées pour remise en pâturage	A	
		B.1.4	Mise en place d'équipements pastoraux pour une remise en pâturage	A	
		B.2.1	Entretien mécanique de landes et pelouse	A	
		B.2.2	Création et restauration des points d'eau	A	
		B.2.3	Entretien et réhabilitation des haies	A	
		B.2.4	Réhabilitation des accès aux parcelles en habitats d'intérêt communautaire	A	
		B.3.1	Réalisation de diagnostics forestiers individuels	A	
		B.3.2	Favoriser le développement de bois sénescents	A	
		B.3.3	Travaux de taille sans enjeux de production et/ou travaux de marquage et abattage sans enjeux de production	A	
		B.3.4	Travaux d'irrégularisation de peuplement forestier selon une logique non productive	A	
		B.3.5	Mise en défens de types d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire	A	
		C - Protection des Chripotères	C.1.1	Réalisation d'aménagements pour la protection des gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris d'intérêt communautaire	C
	AXE II - ACTIONS CONNEXES	D - Maintien d'un tissu agricole actif et gestion de l'espace	D.1.1	Veille et animation foncières sur le site	B
			D.1.2	Incitation à la cession par contrats de longue durée pour une gestion agricole des parcelles en habitats d'intérêt communautaire	B
			D.1.3	Aide à la parcelle cédée dans le cadre d'échanges amiables ponctuels	B
			D.1.4	Animation foncière de valorisation pastorale de surfaces abandonnées ou en voie d'abandon	C
			D.2.1	Mise en valeur de la production ovine Natura 2000	B
D.3.1			Intégration des objectifs de conservation dans les projets d'aménagements et de développement communal	C	
D.3.2			Etude expérimentale d'intégration sur deux communes du site des enjeux environnementaux dont Natura 2000 en préalable à la réalisation de documents d'urbanisme	C	
E - Mise en valeur du patrimoine		E.1.1	Pérennisation de la diffusion du bulletin de liaison pour promouvoir le Document d'objectifs et les actions réalisées	C	
		E.1.2	Réalisation d'une plaquette de promotion des mesures de gestion	C	
		E.1.3	Création d'une exposition à disposition des communes du site	C	
		E.1.4	Intégration d'informations sur Natura 2000 dans les supports d'information relatifs à des circuits déjà existants	C	
		E.1.5	Participation à l'organisation de visites à vocation pédagogique sur le site	C	
		E.1.6	Actualisation et animation du classeur de liaison	B	

A	Mesures à conserver en l'état
B	Mesures à supprimer
C	Mesures à discuter/revoir

		E.2.1	Réalisation d'une plaquette d'information sur les insectes forestiers saproxylophages	A
AXE III - SUIVI ET EVALUATION DU DOCOB	F - Suivi de l'état de conservation des EIC et HIC	F.1.1	Etude complémentaire « chiroptères »	B
		F.1.2	Suivi des stations connues de chiroptères d'intérêt communautaire	C
		F.1.3	Etude complémentaire « coléoptères »	A
		F.1.4	Suivi du Circaète Jean-le-blanc et étude complémentaire	C
		F.2.1	Cartographie et analyse de l'évolution de l'occupation des sols des habitats majeurs pour le site	C
		F.2.2	Suivi des mares à la suite de travaux de restauration et/ou de désenvasement	C

Annexe 4 : Bilan des activités des animateurs :

Axe	Ss Axe	2005 - 2006			2006 - 2007			2007 - 2008			2008 - 2009			2009 - 2010					
		description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions			
Animation PAE	Construction PAE							Périmètre PAE Groupe Travail Rédaction	1	17,5	PAE : Notice MAE	1	3,5	PAE : Notice MAE	1	3,5			
	Groupe de travail							Adaptation dispositif MAE	1	7									
	Charte N2000							Elaboration	1	10									
	Recherche contractant							Recherche ts sites	1	10									
MAETER	Pré diag		5			6	24		18	90		6	27		2	9			
	Contrat		5			5	9,5		13	90		5	27		2	9			
	Abandon								1	3,25									
	Exot TFNB											6	6		2	1			
	suivi					5	4		5	2,5		14	7		5	2,5			
	surface								617			175			128				
NI-Ni	Projet																		
	Avenant							Commune caniac du Causse	1	1,5									
	suivi							Caniac (2) Mares PNR	3	2	Restauration mares Caniac (2)	3	2						
	Signature	Commune Caniac du Causse	1	2	Commune caniac du Causse Mares PRNCQ	2	4	Mares PNRCQ	1	5				Restauration de mares Création de mares Aménagement visant à informer le public	3	17,5			
Sensibilisation	intervention CM							Fontanes du Causse (2) Montfaucon Lunergarde Quissac	5	2,25				Reihlac Quissac	2	1,5	Le Bastit Labastide Murat Caniac du Causse	3	3
	Rencontre conseil municipaux												Fontanes du Causse Caniac du Causse Montfaucon Le Bastit	4	2				
	Intégration des objectifs de conservation de Natura dans les projets d'aménagement et de développement							Intégration carte communale Fontanes du causse	1	3,5	Rendu carte Fontanes du causse	1	6						
	Courrier commune											9	2		9	2			
	Sensibilisation école / Scolaire									Lycée Villefranche Ecole Labastide Murat Ecole Montfaucon	3	3	Collège Gramat (3)	3	3	Lycée clement marot St Géry Lycée montat (2)	4	4	
	Animation/Sortie terrain									Lycée Villefranche	1	1			Tréteaux paysage (ZCCG) Aux arbres citoyens (VAQ) Lycée Montat	3	8,25		
	Expo (utilisation)							Création expo	1		Fontanes du Causse Montfaucon	2	4	Collège Gramat	1	3	animation, proposition expo	1	2
	Bulletin site en site	n°1*	1	5,5	n°2	1	5,5	n°3	1	2	n°4	1	5	n°5 Enquête Bulletin	2	12			
	Classeur liaison		1	1	urba	1	1	actualisation	1	3									
	Démarche accompagnement professionnel loisir												Démarche sport nature	2	1,75	sport nature	2	1,75	
	Plaquette info							Promotion mesures de gestion	1	1,75	Promotion mesures de gestion MAET	1	2			Contrats	1	2	
	Réunion info		1	2	Services de l'état	1	4						Demande ponctuelle presse	1	2	Reportage télévisé Demande ponctuelle presse	2	3	
	artide de presse										Article presse communication grand public	2	3	Label Natura 2000 Mise en œuvre mesure (déf paysanne) Bilan contractualisation (Défenses paysanne) MAE 2009	4	6	N2000 1 er bilan (déf) MAE 2010 N2000 scolaire Intervention adasea bac pro	4	4
	Formation												Généraliste (PNR) Cavités (PNR)	2	1,75	Remontée besoin Falaise (PNRCQ) Causse (PNRCQ) Milieux Aquatique (PNRCQ)	4	7	
Charte de sensibilisation												Spéléologie	1	1	Escalade	1	1,25		

Axe	Ss Axe	2010 - 2011			2011 - 2012			2012 - 2013			2013 - 2014			2014 - 2015			Nbr d'actions	Nombre jours actions	Total jours	
		description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions				
Animation PAE	Construction PAE	PAE : Notice MAE et actualisation chiffre et périmètre MAETER	1	5	PAE : Notice MAE et actualisation chiffre et périmètre MAETER	1	4,5	PAE : Notice MAE et actualisation chiffre et périmètre MAETER Sollicitation DRAAF	3	7	PAE : Notice MAE et actualisation chiffre et périmètre MAETER Commande DRAAF	2	4,5	PAE : Notice MAE et actualisation chiffre et périmètre MAETER	1	2	11	47,5	79	
	Groupe de travail													Futures MAEC	2	4,5	3	11,5		
	Charte N2000																1	10		
	Recherche contractant																1	10		
MAETER	Pré diag		3	13,5		13	55,25		13	42,25		8	26		2	6,5	76	293,5	331,5	
	Contrat		3	13,5		13	55,35		13	42,25		8	26		2	6,5	69	279,1		
	Abandon																1	3,25		
	Exot TFNB	Exo + courrier modèle exploitant	4	2,5		13	1		13	0,75		8	0,5		2	0,25	48	12		
	suivi		2	1,25		10	5		1	0,5							42	22,75		
	surface		85			698			592			340			24,19		2659,76	0		
NI-Ni	Projet	Panneautage mares Réouverture Caniac du Causse n°3	2	10	Réouverture caniac n°3 Restauration mares ENS	2	9	Réouverture caniac n°3	1	4,5				Restauration mares à l'échelle cause de gramat M.DELFRAISSY Caniac	2	5	7	28,5	87,5	
	Avenant													Opération curage mares	1	2	2	3,5		
	suivi				Création mares fédé	1	1	Création mares fédé	1	2	Création mares fédé	1	2	Réouverture Caniac	2	4	11	13		
	Signature	Création de mares (FDC)	1	7,5								1	6,5	Réouverture caniac n°3			9	42,5		
Sensibilisation	intervention CM	Fontanes du Causse Quissac Durbans	3	3	Com.com Causses de Labastide Murat Caniac du Causse	2	2					1	1	Caniac du Causse			16	12,75	309	
	Rencontre conseil municipaux	Fontanes du Causse Quissac Canaic du Causse Durbans	4	0,75	Caniac du causse Le Bastit	2											13	4,25		
	Intégration des objectifs de conservation de Natura dans les projets d'aménagement et de développement					1	0,25										3	9,75		
	Courrier commune		9	0,75		9	1		9	1		9	1		9	1	63	8,75		
	Sensibilisation école / scolaire	Clément Marot (2) Ecole St Etienne (4)	6	5					Ingé VetAgro Clermont M2 Paul Sab. Tlse Animation carrefour des Sciences	3	3	ENSAT Toulouse 3ème année ENSAT Toulouse 2ème année Forum métier Clément Marot L3 Gestion Montagne	4	7,5	BTS GPN de Neuvic	1	1	24		26,5
	Animation/Sortie terrain	Montat	1	4,5					Lycée Venours	1	2,5			Paapillon Caniac du Causse	1	3	7	19,25		
	Expo (utilisation)	Office tourisme Labastide Murat Mairie Le Bastit	2	5,25	Courrier	1	0,5										8	14,75		
	Bulletin site en site	n°6 Enquête bulletin	1	5	n°7	1	4	n°8	1	5	n°9	1	5	n°10	1	5	11	54		
	Classeur liaison																3	5		
	Démarche accompagnement professionnel loisir																4	3,5		
	Plaquette info	Guide sensibilisation loisirs moto	1	3,5	Guide sensibilisation loisir	1	3										5	12,25		
	Réunion info				Rencontre pastoralisme ENS Braunhie	2	5	Réunion Claire Legrand	1	1	Chasse durable Fédé Chasse	1	1	Réunion MAEC	1	2	10	20		
	article de presse	Bilan MAE 2010 Succès contractualisation HA Bilan pêche et chasse Contractualisation Communaux Création mares Fédé Intervention Gramat Sensibilisation Stop introduction poisson	8	8	Dynamique monte en puissance (déf pay.) Une année de formation Mesure MAE 2012 Marquage vieux arbres	4	5,5	Bilan MAE lycée venours Campagne MAE	3	3	Gazette Labastide Murat Gazette Montfaucon Formation Natura 2000	3	3	Bilan MAET 2014 Enquête MAET (1) Prairies sensibles	3	3	31	35,5		
	Formation	Mise en place plan de formation	1	3,5	ATEN Eleveurs	2	14,5	Gestion pastorale Elus	2	20,5	Gestion pastorale	1	10,5	Gestion Pastorale Elus	2	20,5	14	78,25		
Charte de sensibilisation	escalade	1	1,5	escalade	1	0,75										4	4,5			

Axe	Ss Axe	2005 - 2006			2006 - 2007			2007 - 2008			2008 - 2009			2009 - 2010		
		description	nbr	jrs actions	description	nbr	rs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions
Expertise	Inventaires complémentaires										Etude chiroptère patrimoine bâti	1	4	Etude chiroptère patrimoine bâti	1	3
Action	Ecobuage													Expérimentation	1	2
	Guide méthodo aide décision pour les élus										Outils décision intégration objectif N2000 pour les élus	1	10			
	Animation foncière				animation foncière	1	3	Conception action et communic	1	3						
	Evaluation incidence/ Appui porteur de projet															
	ORPS															
	Base de données													Base Accès	1	5
	ORPF															
	Stratégie connaissance et gestion conservatoire															
	Recherche périmètre étendu															
	Site internet															
	Carto exploitant / Cartographie															
Carte A0											Communes site	9	9	Communes site	9	5
Gestion administrative	COFIL		1	5		1	5		1	2		1	2,5		1	2,5
	Elaboartion et suivi conventions de prestations								1	3		1	3		1	3
	Dossiers demande de sub					10	10		1	3		4	8		2	9
	Réunion état, partenaires techniques							Réunions techniques	4	4	Réunion PRNCQ Réunion DDEA Réunion équipe environnement	20	15	Réunion méthodo + contact + bilan Réunion état/adminsitracion Autres Réunion équipe envi. Pt bilan Contact/suivi partenaires	44	45
	gestion administrative					1	2,5	Administratif et financier	1	2		1	10		1	9
	bilan annuel, rapport d'activité					1	4	Bilan / rapport activité	1	2	rapport annuel	1	6	rapport annuel	1	4
	Coordination intervenants					1	8	Réunion coordination	1	2,5	Réunion coordination	1	3,5			
	SUDOCO															
	Veille réglementaire											1	8,75		1	9
Bilan global fin animation																
	Cout global			5 020			32726			97 529			102 559			112 577

Axe	Ss Axe	2010 - 2011			2011 - 2012			2012 - 2013			2013 - 2014			2014 - 2015			Nbr d'action	Nombre jours action	Total jours					
		description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions	description	nbr	jrs actions								
Expertise	Inventaires complémentaires															2	7	83						
Action	Ecobuage															1	2							
	Guide méthodo aide décision pour les élus															1	10							
	Animation foncière															2	6							
	Evaluation incidence/ Appui porteur de projet	Batiment agri Fonatnes du Causse Batiment agri Lunegarde Doc urba Durbans Doc urba Caniac du causse	4	6,25					GAEC des sols Cubaynes philippe CAE Gramat Info téléphonique(4)	4	2,5			Lasfargues séverine CA Lot Bureau étude Simenthis	3	1,5				Batiment agricole Fonroche Biogaz Louge JF JA 46 - fête de la terre Exploitant agricole en conversion	5	2,5	16	12,75
	ORPS		1				1												2	0				
	Base de données																		1	5				
	ORPF																		0	0				
	Stratégie connaissance et gestion conservatoire	Lancement projet	1	1,75															1	1,75				
	Recherche périmètre étendu																		0	0				
	Site internet	Mise en place site internet	1	2,5	MAJ	1	2,5	MAJ	1	2,5	MAJ	1	2,5	MAJ	1	2,5	5		12,5					
Carto exploitant / Cartographie	Carto exploitant	28	7							Carto sup	1	2				29	9							
Carte A0	Carte	9	3													27	17							
Gestion administrative	COFIL		1	3,75		1	2,5		1	2,5		1	2,5		1	2,5	10	30,75						
	Elaboartion et suivi conventions de prestations		1	4,5		3	3,5	Programme prévi	1	2	Programme prévi	1	2	Programme prévi	1	2	10	23						
	Dossiers demande de sub	Demande + pré-programme	3	13,5		3	9										23	52,5						
	Réunion état, partenaires techniques	Réunion méthodo + contact + bilan Réunion DDT/DREAL Réunion info partenaire Réunion équipe environnement	47	37,25	Réunion méthodologiques + contact Réunion DDT/DREAL Pt bilan Réunion équipe environnement	48	18	Réunion DDT Réunion partenaires techniques	3	3	Réunion DDT/DREAL (3) Réunion partenaires techniques Réunion HE3	5	4,5	Réunion DDT/DREAL (5) Groupe travail DREAL HIC (3)	8	7	179	133,75						
	gestion administrative		1	9		1	9										6	41,5						
	bilan annuel, rapport d'activité		1	4	rapport annuel	1	4	rapport annuel	1	2,5	rapport annuel	1	2,5	rapport annuel	1	2,5	9	31,5						
	Coordination intervenants																3	14						
	SUDOCO				renseignement SUDOCO	1	4		1	1,5	Renseignement base + formation	2	3,5	Renseignement base	1	1,5	5	10,5						
	Veille réglementaire		1	10,5		1	3	Avis personnes compétentes	1	0,5	Avis personnes compétentes	1	0,5	Avis personnes compétentes	1	0,5	7	32,75						
	Bilan global fin animation													Bilan fin de marché	1	3	1	3						
	Cout global		119 246			96 383			65 504								631 544							